

FÉVRIER 2017

RAPPORT D'ÉTUDE

INJEPR/03

La mobilité internationale des jeunes dans un cadre non formel

Revue de littérature

Clotilde TALLEU

Commanditaire : INJEP



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

95 avenue de France - 75650 Paris Cedex 13 - Tél. : 01 70 98 94 00 - www.injep.fr/

[Pour citer ce rapport](#)

Talleu C., *La mobilité internationale des jeunes dans un cadre non formel. Revue de littérature*, INJEP/ Rapport d'étude, février 2017.

Contexte de l'étude

Cette revue de littérature est le fruit d'une commande institutionnelle émanant de l'INJEP pour le compte de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA). Issue d'une recommandation adoptée dans le cadre du Comité permanent de la mobilité européenne et internationale des jeunes, elle a pour objectif de faire le point sur les travaux de recherche, d'étude et d'évaluation disponibles sur les mobilités internationales apprenantes dans le cadre non formel des jeunes de 13 à 30 ans.

Comité de suivi

Francine Labadie, coordinatrice de l'observatoire, relations internationales, INJEP

Méthodologie et problématique

La présente revue de littérature fait un bilan critique des connaissances disponibles sur l'accès à la mobilité dans un cadre non formel (individuelle et collective) : ses impacts sur les jeunes, sur les professionnels et les organisations qui les engagent, et sur les territoires ; la valorisation et la reconnaissance des acquis et la mise en réseau des acteurs au niveau local dans l'optique d'en révéler des enjeux pour l'action publique et des perspectives pour la recherche. Elle s'appuie sur un corpus d'une cinquantaine de références constitué à partir de différentes sources et méthodes : le repère bibliographique élaboré par l'INJEP sur la thématique, une investigation dans des moteurs de recherche spécialisés, une identification des chercheurs et experts dans le domaine et de leurs travaux ainsi que la consultation systématique des bibliographies des articles et ouvrages repérés.

Résumé

Instrument de l'action publique dédiée à la jeunesse, la mobilité internationale réalisée dans un cadre non formel génère des attentes politiques en partie divergentes avec celles – nombreuses, diversifiées et différenciées – des jeunes bénéficiaires. Le développement de l'employabilité, à titre d'exemple, n'arrive généralement pas en tête des motivations des jeunes. Les expériences de mobilité internationales restent également sélectives, marquées des déterminismes sociaux et influencées par un ensemble de freins et d'obstacles – individuels, institutionnels, organisationnels et sociétaux – et ce, malgré l'existence de dispositifs et programmes censés la faciliter. Régulièrement évalués, ces derniers permettent néanmoins aux jeunes bénéficiaires – sous certaines conditions – de faire des apprentissages multiples et multidimensionnels qui peuvent infléchir leur parcours de vie et leurs trajectoires sociales et professionnelles. La reconnaissance individuelle de ces acquis reste toutefois plus ou moins accompagnée et formalisée, et inachevée dans ses volets social et institutionnel. Enfin, l'impact de la mobilité internationale non formelle sur les professionnels, les organisations et les territoires semble moins prononcé, même si des investigations complémentaires restent nécessaires sur ces champs de recherche.

Présentation de l'auteur

Clotilde Talleu est chargée d'études/consultante en sciences sociales et en évaluation des politiques publiques.

Docteure de l'université de Strasbourg et titulaire d'un master de Politiques européennes et affaires publiques de l'Institut d'études politiques de Strasbourg, ses principales études s'orientent autour des pratiques et des politiques éducatives, de jeunesse et sportives, du niveau local au niveau européen.

Mots clés

MOBILITE INTERNATIONALE ; EDUCATION NON FORMELLE ; ACQUISITION DE CONNAISSANCES ; COMPETENCE ; JAMO ; PROJET DE JEUNE ; SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN ; JEUNE VOLONTAIRE.

Rapport remis en décembre 2016.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
I. LES ATTENTES VIS-A-VIS DE LA MOBILITE INTERNATIONALE DANS UN CADRE NON FORMEL	13
Des attentes des pouvoirs publics... ..	13
... aux attentes des jeunes bénéficiaires	14
Un éventail varié d'attentes.....	15
Des attentes de statut et de niveau différents.....	16
Des attentes évolutives	16
Des attentes différenciées.....	17
II. L'ACCES A LA MOBILITE INTERNATIONALE DANS UN CADRE NON FORMEL	21
Les mobilités internationales dans un cadre non formel : des expériences confidentielles.....	21
... et sélectives	21
Les freins et obstacles à la mobilité internationale	25
Les raisons invoquées par les jeunes pour expliquer leur non-engagement dans une mobilité internationale	25
L'environnement de la famille et la socialisation familiale	26
Des dispositifs et programmes d'accès à la mobilité internationale non formelle sélectifs	28
Les obstacles institutionnels à l'accès des jeunes vulnérables à la mobilité internationale dans un cadre non formel.....	28
Obstacles macrosociaux	29
III. L'IMPACT DE LA MOBILITE INTERNATIONALE DANS UN CADRE NON FORMEL	31
Des effets sur les apprentissages des jeunes	31
Un enrichissement de soi et une expérience humaine forte.....	32
Une déclinaison plurielle des apprentissages.....	32
Des apprentissages différenciés	35
Des apprentissages sous conditions	38

Un impact sur les trajectoires et parcours de vie des jeunes	39
Une stimulation des apprentissages futurs	39
Une clarification des trajectoires et/ou une remobilisation pour la construction des parcours de vie : l'exemple des jeunes avec moins d'opportunités	40
Une poursuite des engagements volontaires au-delà des projets	41
Une contribution à l'employabilité et à la construction des trajectoires professionnelles à approfondir	41
Les incidences sur les porteurs de projets et professionnels de la jeunesse	43
Les impacts sur les organisations d'accueil et d'envoi.....	45
L'impact de la mobilité internationale non formelle sur les territoires locaux.....	47
IV. LA RECONNAISSANCE ET LA VALORISATION DE LA MOBILITE INTERNATIONALE REALISEE DANS UN CADRE NON FORMEL.....	51
Identification des compétences et connaissances acquises et reconnaissance individuelle	51
Une reconnaissance sociale et institutionnelle inachevée et différenciée.....	54
CONCLUSION	57
BIBLIOGRAPHIE	61

INTRODUCTION

Rappel de la commande

La présente revue de littérature est le fruit d'une commande institutionnelle émanant de l'INJEP pour le compte de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA). Cette demande est issue d'une recommandation adoptée dans le cadre du Comité permanent de la mobilité européenne et internationale des jeunes qui se réunit chaque année et regroupe tous les acteurs concernés par la question (ministères, collectivités territoriales, opérateurs de la mobilité internationale, associations de jeunesse et d'éducation populaire, associations de jeunes bénéficiaires, monde de l'entreprise...). Elle vise à faire le point sur les travaux de recherche, d'étude et d'évaluation disponibles sur les mobilités internationales apprenantes dans le cadre non formel des jeunes de 13 à 30 ans, à partir de quatre thématiques : l'accès à la mobilité ; ses impacts sur les bénéficiaires, sur les professionnels encadrant les projets et les organisations qui les engagent, et sur les territoires ; la valorisation et la reconnaissance des acquis de la mobilité internationale ; enfin, la mise en réseau des acteurs au niveau local.

Définition de la revue de littérature

Plus précisément, cette revue de littérature a pour objectif de faire un bilan critique des connaissances disponibles sur la mobilité internationale apprenante dans le cadre non formel, d'en révéler les enseignements et les enjeux pour les acteurs qui y sont engagés, mais également d'identifier les terrains insuffisamment investigués ou dont les données manquent de pertinence afin proposer des pistes pour la recherche. Sur ce dernier point, nous nous inspirons de la définition de la revue de littérature reprise par Judith Dubiski (2013, p.118) : « Selon Mark Petticrew et Helen Roberts, une revue de littérature systématique est "un processus de mise en sens d'une grande quantité d'informations [...] une méthode pour cartographier des zones d'incertitude, et identifier où les recherches sont peu nombreuses – ou non pertinentes –, [...] où de nouvelles études sont nécessaires¹ ».

Délimitation du périmètre de l'étude

Le panorama des connaissances présenté dans ce rapport est borné par les définitions de deux concepts clés : d'une part celui de « mobilité apprenante » que nous pouvons définir en référence à des travaux menés au niveau européen comme « [...] une période de temps passée dans un pays autre que le sien, organisée dans le but d'acquérir des connaissances, des aptitudes et des compétences. Le séjour peut être organisé dans un contexte formel ou non formel² » et, d'autre part, le concept d'éducation non formelle

¹ « According to Mark Petticrew and Helen Roberts, a systematic literature review is "a method of making sense of large bodies of information [...] a method of mapping out areas of uncertainty, and identifying where little or no relevant research has been done, but where new studies are needed". »

² « [...] a period of time spent in another country than one's own, organised for the purpose of acquiring knowledge, skills and competences. The stay may be organised in a formal or a non-formal context. » (Icon-Institute GmbH and CO KG Consulting Gruppe., 2012, p. 17-19.)

clarifié par Lynne Chisholm (2005, p. 49) de la manière suivante : « Les apprentissages non formels sont des apprentissages intentionnels mais volontaires qui se déroulent dans une diversité d'environnements et de situations pour lesquels l'enseignement/la formation et l'apprentissage ne sont pas nécessairement la seule ou la principale activité. Ces environnements et situations peuvent être intermittents ou transitoires, et les activités ou les séquences d'apprentissage qui s'y déroulent peuvent être délivrés par des facilitateurs professionnels (tels que des formateurs de jeunesse) ou par des bénévoles (tels que des animateurs de jeunesse). Les activités et les séquences d'apprentissage sont planifiées, mais sont rarement structurées par des rythmes conventionnels ou des programmes d'enseignement. Ils s'adressent habituellement à des groupes cibles spécifiques, mais les résultats des apprentissages ou les réalisations sont rarement documentés ou évalués d'une manière conventionnellement visible³. »

Cette double délimitation a pour conséquence d'exclure de cette revue de littérature un ensemble d'expériences de mobilité internationale ou assimilées comme telles : les séjours à l'étranger réalisés dans le cadre d'études, d'un cursus de formation ou d'un parcours scolaire, les mobilités conduisant à l'exercice d'un emploi à l'étranger, les migrations ainsi que l'ensemble des mobilités n'ayant pas une visée d'apprentissage. L'investigation s'est donc principalement concentrée sur les volontariats transnationaux (européens/internationaux), les échanges de jeunes et séjours collectifs réalisés à l'étranger ayant pour vocation le développement d'attitudes, de connaissances, d'aptitudes, de valeurs, etc. Elle fait fi du type de projet et de sa durée en intégrant aussi bien les mobilités individuelles que collectives, d'une durée de quelques jours à plusieurs mois.

Méthodologie

Le corpus de références a été constitué à partir d'une combinaison de sources et de méthodes :

- le repère bibliographique élaboré par le centre de ressources de l'INJEP en juin 2014 mentionnant un ensemble de travaux d'étude, de recherche et d'évaluation sur la mobilité internationale formelle et non formelle, mais également des documents politiques et juridiques ;
- une investigation dans des moteurs de recherche spécialisés – www.cairn.info, www.revue.org, www.erudit.org, www.researchgate.net et scholar.google.fr – à partir d'un ensemble de mots-clés en français et en anglais : mobilité internationale/européenne ; volontariat international ; échange de jeunes ; éducation non formelle, jeunes et jeunesse ; international/European mobility ; international voluntary ; youth exchange ; non formal education ; youth and young people ;
- une identification des chercheurs et experts reconnus dans le domaine de la jeunesse et de la mobilité internationale et de leurs travaux. Différentes bases de données ont été consultées : la base d'experts EKCY⁴, le « Pool of European youth researchers⁵ » et les listes de participants à

³ « *Non-formal learning is purposive but voluntary learning that takes place in a diverse range of environments and situations for which teaching/training and learning is not necessarily their sole or main activity. These environments and situations may be intermittent or transitory, and the activities or courses that take place may be staffed by professional learning facilitators (such as youth trainers) or by volunteers (such as youth leaders). The activities and courses are planned, but are seldom structured by conventional rhythms or curriculum subjects. They usually address specific target groups, but rarely document or assess learning outcomes or achievements in conventionally visible ways.* »

⁴ European Knowledge Centre for Youth Policy : base de données d'experts constituée dans le cadre du partenariat Union européenne-Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse.

⁵ Pool d'experts constitué dans le cadre du partenariat Union européenne-Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse.

certaines conférences traitant de la thématique, par exemple la conférence « *Learning Mobility in the Youth Field: Towards Opportunities for all Evidence, experience, discourse* » (Les mobilités d'apprentissage dans le domaine de la jeunesse: Vers des opportunités pour tous. Preuves, expériences, discours), qui s'est tenue en octobre 2015 à Istanbul ;

- la consultation systématique des bibliographies des articles et des ouvrages sur le sujet pour étendre le corpus à d'autres travaux non identifiés par les méthodes *supra*.

Ce faisceau d'approches a permis la constitution d'un corpus varié d'une cinquantaine de références, dont la liste est présentée en bibliographie.

Caractéristiques du corpus constitué

Le corpus de travaux support de cette revue de littérature comprend des recherches – principalement en sciences humaines et sociales –, des évaluations de dispositifs et programmes divers dans le domaine de la mobilité internationale, et des études réalisées par des réseaux, des organisations de jeunesse et des organes consultatifs français et européens. Comme prévu dans le cahier des charges de l'INJEP, les références proviennent de travaux français, européens et internationaux et ont été publiés récemment (2010-2016).

Sous son apparente diversité, le corpus constitué présente des tendances lourdes. La première concerne l'étendue des travaux qu'il a été possible de collecter sur les mobilités internationales apprenantes dans le cadre non formel des jeunes. Cet objet d'étude semble susciter un enthousiasme encore limité de la part de la communauté scientifique et d'experts. En effet, on compte relativement peu de travaux dans ce domaine par rapport à celui des mobilités internationales réalisées au cours d'un cursus d'études ou d'une formation – les contributions ayant trait à la mobilité étudiante sont particulièrement nombreuses – et aux migrations de jeunes. Cette différenciation traduit peut-être un manque de légitimité et de reconnaissance des séjours à l'étranger réalisés dans le cadre non formel, par rapport aux mobilités formelles dont la valeur éducative est souvent réputée plus élevée. Cette faible étendue des études et recherches est confirmée par Judith Dubiski (2013, p. 123) qui s'est également essayée au jeu de la revue de littérature sur la mobilité internationale non formelle : « [...] par rapport aux recherches sur la mobilité dans les contextes d'éducation formelle – en particulier les échanges scolaires et les programmes de mobilité de l'enseignement supérieur comme Erasmus ou Socrates – il semble y avoir beaucoup moins de recherches sur la mobilité des jeunes dans le cadre de l'éducation non formelle⁶. ». Les travaux ne semblent pas non plus uniformément répartis dans l'ensemble des pays d'Europe, certains comme la France semblent être plus avancés sur le sujet. « Les recherches sur les mobilités d'apprentissage en sont à leurs débuts, elles sont principalement réalisées en Allemagne et en France. De nombreux développements pratiques sont en cours mais la compréhension du sujet est modeste⁷ ». Dès lors, en raison du nombre limité de données sur la mobilité internationale non

⁶ « [...] compared to research on mobility in formal educational contexts – especially school exchange and higher education mobility programmes like Erasmus or Socrates – there seems to be much less research on youth mobility in non-formal education. »

⁷ « The research on learning mobility is at its early stages, it is carried out, mainly in Germany and France, a lot of practical development is going on but the understanding of the topic is modest. » (Taru, 2013, p. 3.)

formelle, nous nous sommes permis de convoquer ça et là des études globales sur la mobilité internationale abordant la thématique de manière indifférenciée entre son ancrage formel et non formel, quand ces derniers présentaient un intérêt.

En outre, le corpus comprend un nombre important d'évaluations de dispositifs et de programmes visant à faciliter la mobilité internationale apprenante des jeunes⁸. Ce constat est peu surprenant compte tenu du fait que la mobilité internationale est devenue un instrument de politiques publiques dans le domaine de la jeunesse dont il s'agit ensuite d'en évaluer les retombées notamment chez les jeunes. On observe ainsi une concentration des travaux analysant l'accès des jeunes à la mobilité internationale et son impact sur leurs apprentissages et leur parcours de vie. À mesure que l'on s'éloigne des bénéficiaires directs des projets, le nombre de travaux diminue drastiquement. L'impact de la mobilité internationale sur les porteurs de projets et travailleurs de jeunesse, sur les organisations d'accueil et d'envoi et sur les territoires, ainsi que la coordination des acteurs au niveau local s'apparentent aujourd'hui à des terrains d'investigation encore largement en friche.

Enfin, il faut également noter la prédominance – notamment en France – des travaux sur les mobilités non formelles réalisées dans un cadre individuel (volontariats internationaux et SVE) et dans le sens opposé, le faible nombre d'études qualitatives comparatives permettant d'analyser les différenciations sociales selon le profil des jeunes, les caractéristiques des professionnels et des organisations porteurs de projets, les types d'expérience (individuelle / collective) et pouvant conduire à une connaissance plus fine des mobilités internationales dans leur diversité.

Problématique

Si les attentes individuelles qui gravitent autour de la mobilité internationale réalisée dans le cadre non formel sont variées, différenciées et évolutives dans le temps (partie 1), elles ne concernent aujourd'hui qu'un effectif réduit et peu diversifié de jeunes. Les séjours de mobilité à l'étranger réalisés dans le secteur de l'éducation non formelle restent confidentiels et sélectifs. Les jeunes peuvent en effet faire face à un ensemble de freins et d'obstacles de statut et de niveau différents pouvant venir complexifier leurs démarches, les faire douter quant à l'intérêt de ce type d'expérience, voire empêcher leur engagement (partie 2) ; parmi ceux-ci l'absence de désir pour la mobilité internationale ou le manque d'intérêt des jeunes pour ce type de projet constitue un facteur limitatif de taille.

Pour remédier à ces difficultés, les pouvoirs publics – du niveau local au niveau européen – ont élaboré des politiques volontaristes et mis en œuvre des dispositifs et programmes spécifiques pour amener plus de jeunes vers la mobilité internationale. Connotée positivement, la mobilité internationale non formelle est traditionnellement considérée comme un levier pour l'épanouissement et le développement personnels, l'enrichissement culturel et l'intégration sociale. Elle est aujourd'hui promue, pour des raisons économiques, dans le cadre du marché unique de circulation des travailleurs, la formation du capital humain étant essentielle dans une économie de la connaissance. En outre, dans un contexte marqué par

⁸ Le nombre limité d'études et de recherches scientifiques sur la mobilité internationale non formelle permet rarement de mettre en évidence les controverses théoriques et les « tensions » empiriques sur le sujet.

des difficultés persistantes d'accès au marché du travail, elle tend à être prise en compte comme un facteur favorisant l'insertion professionnelle des jeunes – leur employabilité.

Cette forte implication des pouvoirs publics ainsi que les significations et finalités attribuées par les décideurs conduisent à une forte demande d'études d'impact pour mesurer la portée des dispositifs encourageant la mobilité internationale non formelle (partie 3). Les études d'impact concernent majoritairement les bénéficiaires directs des dispositifs et des programmes – les jeunes – dont les effets positifs sont envisagés de manière statique – en dressant le panorama des apports des séjours à l'étranger notamment en termes d'apprentissages – et de manière dynamique – en interrogeant les incidences sur les parcours de vie et, principalement, sur les cheminements vers l'insertion sociale et professionnelle. Ces impacts, qui semblent aller au-delà des frontières des séjours de mobilité internationale à proprement parler, interrogent la reconnaissance de ces expériences par d'autres secteurs de la vie sociale (partie 4). Sur ce point, la reconnaissance partielle et inachevée de la mobilité internationale non formelle pose de nouveaux enjeux pour l'action publique.

I. LES ATTENTES VIS-A-VIS DE LA MOBILITE INTERNATIONALE DANS UN CADRE NON FORMEL

DES ATTENTES DES POUVOIRS PUBLICS...

Instrument de politiques publiques à destination des jeunes, la mobilité internationale réalisée dans un cadre non formel est en premier lieu configurée par les attentes de la sphère politique qui finance les dispositifs et programmes d'aide au départ. Ces attentes sont généralement formulées en termes d'apprentissages variés et d'impact sur les trajectoires socio-professionnelles et les parcours de vie des jeunes.

À titre d'exemple, le programme européen Jeunesse en action (actuellement Erasmus + jeunesse) – dispositif européen offrant des séjours à l'étranger à des jeunes hors des cadres éducatifs formels⁹ – a pour finalités le développement de la citoyenneté active, de la solidarité et de la tolérance des jeunes, et cherche à leur faire jouer un rôle actif dans la vie publique et dans l'avenir de l'Union européenne. Ce dispositif promeut également le dialogue interculturel et l'inclusion de tous les jeunes, sans tenir compte de leurs caractéristiques éducatives, sociales et culturelles.

La manière dont l'Union européenne – par l'intermédiaire de ses programmes – conçoit la mobilité des jeunes et ses bénéficiaires a considérablement évolué depuis les premiers programmes communautaires – le programme Jeunesse (2000-2006) – jusqu'à aujourd'hui (Talleu, 2013a). D'une mobilité internationale non formelle, outil pour la création d'une citoyenneté active et multiculturelle, les attentes des institutions de l'Union européenne ont progressivement glissé vers une conception utilitariste, attendant des échanges de jeunes et du service volontaire européen – entre autres – un renforcement de l'employabilité, une contribution plus directe à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, notamment des plus en difficultés.

« À partir des années 2000, cette dimension politique de l'action publique à l'égard des jeunes a cédé la priorité au souci de l'insertion professionnelle. Les dispositifs se sont donc vus assigner de nouvelles fonctions : former les jeunes dans une logique de compétence et préparer leur retour sur le marché conventionnel de l'emploi. Cela s'est traduit au niveau européen par la définition d'une « stratégie d'inclusion » à l'égard des jeunes les plus démunis, dont le premier volet (2000-2006) a défini une cible prioritaire : les jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO). » (Bouchaud, 2011, p. 8.)

Cette évolution a été récemment confirmée par l'entrée en force en 2014 de la Stratégie d'inclusion et de diversité dans le domaine de la jeunesse (Erasmus +) qui a pour but de renforcer les effets des mesures en faveur des jeunes moins favorisés et de garantir une réponse positive du programme à la problématique de la diversité¹⁰.

⁹ Rappelons que l'Office franco-allemand pour la jeunesse a été le précurseur de la mobilité internationale non formelle des jeunes en Europe en proposant dès la fin de la Seconde Guerre mondiale des rencontres entre jeunes Français et Allemands.

¹⁰ https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/sites/erasmusplus/files/youth-inclusion-diversity-strategy_fr.pdf

Ce glissement des attentes politiques s'agissant des bénéficiaires de la mobilité internationale pour les jeunes adultes porte l'empreinte de changements plus profonds qui semblent marquer durablement le sens des politiques européennes de la jeunesse dans le domaine de la mobilité non formelle. Clotilde Talleu montre en effet que si en 2000, le Conseil et les représentants des États membres de l'Union européenne dans le cadre d'une résolution portant plan d'action pour la mobilité¹¹ ont inscrit cette dernière dans une perspective essentiellement sociale, centrée sur l'apprentissage de la citoyenneté européenne et le dialogue interculturel – les références à la construction d'un espace européen de la connaissance et aux valeurs économiques et de compétitivité venant dans un second temps –, l'année 2009 marque un véritable tournant. Le Livre vert « Promouvoir la mobilité des jeunes à des fins d'apprentissage » et la recommandation du Conseil qui a suivi¹² ouvrent une nouvelle voie en ancrant plus explicitement la mobilité dans une perspective d'éducation et de formation. Tout au long de ces deux textes, les références à la mobilité comme facteur favorisant la sensibilité interculturelle, l'épanouissement personnel, la créativité et la citoyenneté active passent en second plan. La mobilité est avant tout considérée comme un vecteur d'apprentissages, pouvant donc favoriser l'insertion professionnelle. Elle permettrait aux jeunes de développer leurs compétences, d'améliorer leur employabilité et d'accéder plus facilement au marché de l'emploi¹³.

Ces attentes du politique s'inscrivent-elles en cohérence avec les motivations des jeunes pour un séjour à l'étranger dans le cadre de l'éducation non formelle ? Observe-t-on une convergence entre les attentes institutionnelles et individuelles ? Les études consultées n'apportent que peu d'éléments permettant de répondre de manière approfondie à ces interrogations.

... AUX ATTENTES DES JEUNES BÉNÉFICIAIRES

À l'instar de la plupart des autres thématiques étudiées dans le cadre de cette revue de littérature, la majorité des travaux traitant des attentes d'un séjour de mobilité à l'étranger réalisé dans le cadre non formel concerne les bénéficiaires directs, autrement dit les jeunes ; les visées et motivations des professionnels de la jeunesse, des organisations et/ou des institutions lorsqu'ils se saisissent des programmes et dispositifs dans ce domaine restent rarement analysées, sauf dans quelques cas particuliers (voir encadré 1).

Interroger les motivations qui guident les jeunes vers un échange international, un séjour collectif ou un volontariat ou le sens qu'ils attribuent à ce type d'expérience semble être une approche usuelle quasiment

¹¹ Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne, réunis au sein du Conseil, du 14 décembre 2000, portant plan d'action pour la mobilité.

¹² Recommandation du Conseil de l'Union européenne du 28 juin 2011 « Jeunesse en mouvement – Promouvoir la mobilité des jeunes à des fins d'éducation et de formation ». À ce propos, le titre de cette recommandation est particulièrement significatif de l'évolution de la conception des institutions européennes sur la mobilité des jeunes.

¹³ Cette nouvelle conception des finalités de la mobilité internationale est influencée par le rapport du Bureau of European Policy Advisers (BEPA) « Investing in youth : an empowerment strategy » publié en avril 2007. Dans le prolongement et l'approfondissement de la stratégie de Lisbonne, une des principales voies de réforme promue par le rapport est celle dite de l'investissement social ou de l'investissement dans le capital humain, c'est à dire la concentration des moyens sur la jeunesse et l'enfance. Pour le BEPA, la jeunesse est la clé pour construire un futur prospère à la fois économique et social. Néanmoins, en raison du durcissement de la compétition internationale et de la crise économique globale, les jeunes doivent développer davantage de compétences cognitives, sociales et politiques pour réussir et s'insérer professionnellement et socialement. (Voir Barrington-Leach *et al.*, 2007.)

systématique quand on entreprend d'investiguer ce champ d'étude. Néanmoins, si les attentes des bénéficiaires sont une question très régulièrement abordée dans les travaux d'étude et d'évaluation, elles sont rarement élevées au rang d'objet d'étude à part entière, en d'autres termes, travaillées de manière spécifique. La synthèse des études, évaluations et recherches publiées depuis 2010 révèle quatre traits caractéristiques des attentes des jeunes qui décident de s'engager dans un projet de mobilité hors des cadres de l'éducation formelle : elles sont variées, de statut et de niveau différents, et différenciées selon les situations dans lesquelles se trouvent les jeunes, leur profil et leur parcours de vie. En d'autres termes, le sens que les jeunes attribuent à la mobilité internationale non formelle se décline au pluriel non seulement d'un point de vue synchronique mais également diachronique.

Un éventail varié d'attentes

En règle générale, les jeunes adultes ne partent pas en séjour à l'étranger dans le cadre de l'éducation non formelle pour un motif unique et tous ne poursuivent pas les mêmes attentes. Les motivations pour la mobilité internationale sont variées et se combinent généralement chez chacun des bénéficiaires. Sur ce point, on n'observe pas de grandes controverses quant à la diversité des significations que les jeunes attribuent à la mobilité internationale. En dépit de quelques variations terminologiques, les travaux décrivent généralement par le menu ou listent les différents types d'attentes des jeunes de manière relativement similaire¹⁴.

Les attentes formulées par les jeunes au sujet de leur expérience de mobilité internationale semblent s'inscrire dans une tension entre deux pôles, entre des motivations individuelles centrées sur l'intérêt personnel et des motivations altruistes portées plutôt vers l'intérêt général. Les premières se déclinent selon trois dimensions. Un premier ensemble d'attentes est lié au voyage et à l'opportunité pour les jeunes de découvrir un nouveau pays, une autre culture et de rencontrer de nouvelles personnes. Celui-ci peut se combiner avec d'autres motivations plus « utilitaires » en lien avec la construction d'un parcours professionnel ou une insertion sur le marché de l'emploi. Certains jeunes partent à l'étranger avec le soutien de dispositifs et/ou de programmes de l'éducation non formelle pour se forger une (première) expérience professionnelle, renforcer leurs compétences et connaissances – notamment en langues étrangères –, étoffer leur CV ou encore pour tester un secteur professionnel ou un corps de métier. Toujours dans cette perspective « utilitaire », d'aucuns utilisent la mobilité internationale comme un levier pour leur développement personnel. Vivre une expérience à l'étranger pour une durée plus ou moins longue permettrait à certains jeunes de se (re)trouver, (se) prouver quelque chose, tester leurs limites, renforcer leur confiance en eux, développer leur autonomie ou avancer sur le chemin de l'indépendance.

Parallèlement à ces motivations individuelles, aider autrui, donner de son temps pour une cause, s'engager bénévolement, etc., peuvent également marquer les attentes des jeunes à l'entame de leur projet de mobilité. La recherche d'une forme d'altruisme peut les guider dans leur choix d'expérimenter une mobilité

¹⁴ Voir notamment sur cette thématique les travaux suivants : Bardot, 2012 ; Committee of the Regions, 2009 ; Dupuis, 2012 ; Robiteau, Silvestre, 2012.

internationale, et plus particulièrement un volontariat, que celui-ci se déroule dans un autre pays européen ou à l'international.

Des attentes de statut et de niveau différents

Si c'est un constat de diversité – et plus précisément d'entremêlement – des motivations qui doit être établi, toutes les attentes n'ont pas le même statut et ne revêtent pas la même importance aux yeux des futurs bénéficiaires des séjours à l'étranger dans le cadre non formel. Une forme de hiérarchie semble marquer les motifs et le sens que les jeunes attribuent à leur expérience de mobilité internationale.

Si l'ensemble des auteurs consultés s'accorde généralement sur le fait que les motivations utilitaires – liées à l'amélioration de l'employabilité, au développement des compétences et par là, à l'insertion facilitée sur le marché du travail ou dans un parcours spécifique de formation – ne sont pas prioritaires dans les discours des jeunes (questionnant sur ce point les attentes de la sphère politique), les motivations considérées comme prédominantes ne font pas consensus. Ainsi, Christelle Robiteau, Stéphanie Silvestre(2012) et les auteurs du rapport du Comité des régions (Committee of the Regions, 2009) sur le volontariat international soulignent que les motivations communes et les plus répandues chez les jeunes ont trait au voyage et à la découverte culturelle, au don de soi et au challenge ou à l'expérience. Tandis que pour Elaine Bardot, ce sont plutôt les dimensions de développement personnel et d'ouverture à l'autre qui priment dans les discours des bénéficiaires du service volontaire européen (SVE) et non l'inscription dans une logique de militantisme telle que définie par Jacques Ion. Enfin, pour Andrew Rothwell et Brandon Charleston (2013) au contraire, ce sont les motivations altruistes qui marquent le plus les expériences des jeunes volontaires internationaux. Ce dernier constat vient contredire les travaux révélant les évolutions sensibles des significations de la mobilité internationale depuis la mise en place des premiers dispositifs et programmes.

Des attentes évolutives

Certaines études et recherches mettent en évidence une évolution des motifs avancés par les jeunes pour donner sens à leur projet de mobilité internationale. Faire un volontariat international dans un pays étranger en 1990 ou en 2010 n'aurait pas les mêmes significations. « [...] le volontariat international change de "visage"¹⁵ ». C'est ce que soulignent notamment les experts du Comité des régions (2006) convoquant pour cela divers travaux de recherche¹⁶. Pour eux, le volontariat international revêtirait de plus en plus les formes d'un « investissement » à proprement parler, étroitement associé à un développement personnel et un accroissement des opportunités de carrière. Dans le système d'enchevêtrement des attentes, les motivations altruistes, caritatives et humanitaires cèderaient ainsi progressivement du terrain face à la montée des motivations individuelles plus centrées sur l'intérêt personnel. Les jeunes volontaires

¹⁵ « [...] *International volunteering is changing its "face"* ». (Committee of the Regions, 2009, p. 42.

¹⁶ Wilson J., Musick M., « Doing well by doing good : Volunteering and occupational achievement among American women », in *The Sociological Quarterly*, n° 3, vol. 44, 2003, p. 433-450 ; Poelzl V., « The changing face of International volunteering : Trends in volunteer opportunities abroad », *Transitions Abroad*, 2008 ; Hustinx L., « Weakening organizational ties ? A classification of styles of volunteering in Flemish Red Cross », *Social Service Review*, 2005, p. 624-652.

rechercheraient davantage aujourd'hui à se découvrir soi-même et/ou à renforcer un panel de compétences valorisables auprès d'employeurs potentiels, voire dans la société en général¹⁷.

Ce changement dans les manières d'envisager et de donner du sens une expérience de mobilité internationale réalisée dans le cadre non formel ne laisse pas indifférent la communauté scientifique. Certains auteurs dénoncent avec force cette évolution qui vient déstabiliser les finalités mêmes de certains dispositifs de volontariat. Les travaux de Rebecca Tiessen et Barbara Heron (Tiessen, 2012 ; Tiessen, Heron, 2012) montrent que les jeunes Canadiens qui prennent part actuellement à des programmes de formation ou de volontariat dans les pays du sud (*Global South*) sont principalement animés par des motivations extrinsèques à la logique interne du volontariat, égoïstes et ancrées sur leur intérêt personnel. Pour eux, cette prégnance du développement personnel dans l'acte de volontariat remet en cause les finalités d'un dispositif financé par les pouvoirs publics et visant moins le développement personnel des volontaires que la lutte contre la pauvreté dans les pays du Sud¹⁸. Cette évolution des attentes des jeunes doit ainsi être interrogée à la lumière des finalités que les politiques attribuent aux dispositifs et programmes qu'ils financent et mettent en œuvre. Andreas Thimmel (2013) montre à ce sujet que les tensions croissent en Allemagne entre les motivations politiques dans l'action publique pour développer la mobilité internationale non formelle et les attentes des jeunes eux-mêmes. Des divergences semblent apparaître qu'il s'agirait d'étudier de manière plus approfondie.

Des attentes différenciées

Certaines études et recherches – aujourd'hui encore peu nombreuses – ont interrogé les attentes et motivations des jeunes à s'engager dans un volontariat, dans un échange ou dans un séjour de groupe à l'étranger, au regard de la singularité de leurs parcours, de leur situation et de leur profil (caractéristiques socio-économiques, éducatives, ethnoculturelles, situation de handicap, etc.), et ont décelé ainsi des différenciations sociales entre les jeunesses. Se revendiquant d'une sociologie de l'expérience chère à François Dubet, Elaine Bardot (2011) a ainsi étudié le sens que les jeunes accordent à leur service volontaire européen à travers le prisme de leurs expériences antérieures et de leurs ambitions futures. Le SVE prend sens, selon elle, dans l'articulation entre un rapport au travail, à la mobilité, à l'engagement à travers l'activité volontaire et au fait de devenir adulte. Dans un jeu d'influences entre trajectoires passées et trajectoires envisagées, elle a ainsi déterminé six profils de jeunes en fonction de leurs attentes et de leur parcours éducatif (niveau d'études et caractéristiques du cursus scolaire).

Cette différenciation sociale des significations de la mobilité internationale dans un cadre non formel se donne à voir plus précisément et concrètement dans les investigations généralement qualitatives qui prennent pour objet d'étude le rapport à la mobilité internationale de certains profils ou catégories de

¹⁷ Cette évolution semble spécifique au volontariat international et ne pas impacter les engagements volontaires réalisés au niveau local (Committee of the Regions, 2009).

¹⁸ Ce constat montre par ailleurs la difficulté pour établir une frontière claire entre la mobilité internationale à visée d'apprentissage et certaines formes de volontariat. Dans ce cas, le doute persiste sur l'assimilation de ces dispositifs à des mobilités d'apprentissage. La lecture des travaux de Tiessen et Heron ne nous permet pas de trancher cette question.

jeunes. On observe ainsi que les « jeunes avec moins d'opportunités¹⁹ » (JAMO) choisissent fréquemment de partir en séjour à l'étranger pour faire un « *break* » et mettre en suspens ponctuellement leurs difficultés²⁰. Il s'agit pour eux d'arrêter momentanément le temps et de prendre de la hauteur par rapport à leur quotidien. L'évaluation de l'expérimentation réalisée par la mission locale du Grand Besançon dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) montre ainsi qu'une « expérience de mobilité européenne est avant tout, pour un JAMO, un séjour de rupture. [...] Elle permet de rompre avec le quotidien, de quitter sa famille, ses amis, son environnement. Il peut ainsi prendre de la distance par rapport à sa situation personnelle et professionnelle » (Carel, Deloye, 2012, p. 111). Dans la même veine, en interrogeant les expériences de mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités à la lumière de leur situation au moment du projet et de leur parcours biographique, Clotilde Talleu (2016) révèle des significations « cachées ». La plupart des jeunes interviewés partent à l'étranger pour « quitter », pour mettre en suspens, le temps d'un séjour à l'étranger, les difficultés multiples et multidimensionnelles rencontrées dans leur vie quotidienne (chômage, succession d'emplois précaires, échec scolaire, difficultés familiales, etc.). L'usage de la rhétorique de l'air et de la liberté pour évoquer leur projet est de ce point de vue hautement significatif au regard du sentiment d'emprisonnement voire d'étouffement qu'ils ressentent au quotidien. Ces jeunes partent également en mobilité individuelle ou collective pour « être actif » et retrouver la maîtrise de leur parcours de vie. Devenir un jeune mobile s'apparente chez ces jeunes à une « position acquise » qu'ils ont pu véritablement choisir, voire conquérir, dans un parcours de vie parsemé de nombreuses positions assignées, de choix subis et imposés, dont ils n'ont pu s'échapper.

Toujours dans cette perspective de différenciation sociale des attentes des jeunes selon leur profil, leurs caractéristiques et leurs parcours, Emmanuelle Santelli (2013), dans le cadre d'un travail de recherche visant à comprendre les motivations des jeunes adultes d'origine maghrébine qui entreprennent une mobilité internationale, révèle qu'au-delà des attentes liées à l'insertion professionnelle et au développement de compétences²¹, les jeunes cherchent à montrer de quoi ils sont capables – capacités d'adaptation, faire face à de nouvelles situations, avoir quelque chose à démontrer de leurs capacités... –, à mieux parler anglais pour faire une différence sur leur CV et être ainsi moins discriminés dans leur recherche d'emploi. L'enjeu de la mobilité réside pour ces jeunes, entre autres, à faire oublier les stéréotypes qui leur collent à la peau et à combattre les stigmates du « jeune de banlieue ». En partant à Londres dans l'objectif de trouver un emploi, d'aucuns cherchent également à faire l'expérience d'une certaine « normalité », d'« être un jeune comme les autres » face à une pression de l'environnement familial potentiellement forte.

¹⁹ À l'origine de cette terminologie, la Commission européenne définit les jeunes défavorisés comme des jeunes « ayant moins d'opportunités » que leurs pairs, en raison de facteurs d'exclusion et d'obstacles qui freinent leur accès à l'emploi, à l'éducation formelle et non formelle, à la mobilité transnationale, au processus démocratique et à l'intégration dans la société. Ces facteurs d'exclusion et obstacles peuvent être de différentes natures : handicap, problèmes de santé, difficultés éducatives, origine culturelle, obstacles économiques, obstacles sociaux, obstacles géographiques. Source : Guide du programme Erasmus + (http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/sites/erasmusplus/files/files/resources/erasmus-plus-programme-guide_fr.pdf)

²⁰ Selon le rapport du Comité des régions, ce type d'attente se répand de plus en plus parmi les jeunes en partance pour un volontariat international (Committee of the Regions, 2009).

²¹ Signalons que ce travail de recherche a pour base empirique des dispositifs de mobilité internationale centrés sur l'insertion professionnelle et l'exercice d'un emploi en Angleterre, ce qui peut expliquer l'inclination des jeunes à s'engager dans une optique de développement de compétences. Si cette référence sort du cadre de la revue de littérature – ne relevant pas *stricto sensu* de la mobilité réalisée dans le cadre non formel – les enseignements de cette recherche semblaient intéressants à être mentionnés.

« Les différences de modes de vie au cours de ces expériences juvéniles sont en effet nombreuses : autant le fait de pouvoir vivre des relations amoureuses librement, décohabiter progressivement du logement parental, tester la vie conjugale, avant de former un couple stable, sont des pratiques très répandues dans la population majoritaire, autant elles sont moins fréquentes parmi les descendants des familles immigrées maghrébines [...]. Le contraste avec ce qu'ils ont vécu avant les invite aussi à profiter de cette période de leur jeunesse. Car, pour la première fois, ils ont accès à un mode de vie qui leur était inaccessible en France. L'autonomie acquise en vivant seul, la vie nocturne, les expériences affectives et sexuelles en dehors d'un projet de couple sont autant d'occasions de vivre la jeunesse de tout "jeune Français blanc de classe moyenne". » (Santelli, 2013, p. 80).

Enfin, les résultats d'une étude sur les motivations des jeunes en situation de handicap pour expérimenter un séjour de mobilité internationale dans un cadre non formel confirment l'existence de différenciations sociales. Adina Marina Calafateanu a ainsi précisé lors de la conférence « *Learning Mobility in the Youth Field: Towards Opportunities for all Evidence, experience, discourse*²² » que, par leur engagement dans un volontariat ou une mobilité collective à l'international, ces jeunes recherchaient notamment à « sortir de leur bulle » et à s'éloigner pour quelques semaines ou quelques mois de l'environnement très protecteur dans lequel ils vivent au quotidien.

²² « Les mobilités d'apprentissage dans le domaine de la jeunesse : vers des opportunités pour tous. Preuves, expériences, discours », *Learning Mobility in the Youth Field: Towards Opportunities for all Evidence, experience, discourse*, Partenariat Conseil de l'Europe/Union européenne, Istanbul, 2015 (<http://pjp-eu.coe.int/documents/1017981/8655813/EPLM-report-2015.pdf/66294907-f3e3-40d7-aaa5-e9b6de6e6ea0>).

ENCADRE 1. LA MOBILITE INTERNATIONALE COMME OUTIL D'INSERTION, LES ATTENTES FORMULEES PAR LES PROFESSIONNELS DE LA JEUNESSE ET DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Si les travaux sur les attentes et les motivations des professionnels quand ils proposent aux jeunes une expérience de mobilité internationale – que cela soit dans le cadre formel ou non formel – ou mettent en place de tels projets au sein de leur structure sont relativement peu nombreux, quelques éléments de connaissance peuvent toutefois être glanés en parcourant les études et les évaluations d'initiatives utilisant la mobilité internationale comme outil d'insertion sociale notamment auprès des jeunes vulnérables.

Dans le cadre d'une expérimentation financée par le FEJ, la mission locale du Grand Besançon a utilisé la mobilité internationale pour remobiliser des jeunes peu ou pas qualifiés – inscrits en mission locale ou en parcours d'apprentissage – et renforcer leurs capacités à s'insérer professionnellement et socialement. Les professionnels de la mission locale ont ainsi fait le pari que la mobilité spatiale et, plus particulièrement, les séjours réalisés à l'étranger pouvaient être un levier pour favoriser la mobilité sociale. Leurs attentes sont ainsi clairement orientées vers la construction du parcours social et professionnel de jeunes sur le chemin de l'insertion. « L'expérimentateur souhaite, en effet, utiliser la mobilité internationale comme outil d'insertion. La mobilité internationale revêt de nombreux avantages : une rupture avec le quotidien pouvant agir comme un outil de redynamisation ; une mixité sociale, culturelle et linguistique modifiant profondément la rencontre avec l'autre ; une ouverture sur le monde ; l'acquisition de compétences non formelles (indépendance, prise de responsabilité, etc.). Se dépassant eux-mêmes, il est attendu une (re)mobilisation de ces jeunes à la suite d'un séjour à l'étranger leur permettant ainsi de se projeter dans l'avenir et de réfléchir voire construire un projet professionnel. » (Carel *et al.*, 2012.)

Une autre étude (Talleu, 2016) révèle l'existence de deux types de représentations chez les professionnels de l'insertion et du monde socio-éducatif de l'utilité d'un échange de jeunes, d'un séjour collectif ou d'un volontariat à l'étranger dans le parcours d'insertion des jeunes avec moins d'opportunités : la mobilité « de rupture et de socialisation » et la mobilité « d'insertion professionnelle* ».

Certains professionnels de l'insertion sociale et professionnelle ou de la mobilité considèrent la mobilité internationale comme un outil au service du développement de la personne, dans le cadre d'un accompagnement social global ou d'animations socioéducatives. Elle permet aux jeunes de quitter un quotidien souvent difficile, de sortir d'un environnement marqué par le cloisonnement territorial, les préjugés et les étiquettes, et l'absence de solutions ou d'opportunités notamment dans le domaine de l'emploi. En mettant en suspens pour une durée déterminée leurs difficultés et problématiques (problèmes économiques, familiaux, d'orientation ou d'insertion professionnelle, discriminations, etc.), l'expérience de la mobilité internationale conduirait à une forme de réflexivité sur leur propre parcours et permettrait des (ré)apprentissages essentiels : confiance en soi, autonomie, ouverture aux autres, extension de l'univers des possibles, prise de conscience de potentialités et capacités cachées, construction d'une image de soi plus positive, etc. En outre, en ouvrant la voie à une forme de « remaniement identitaire** », certains acteurs attendent des retombées en termes de (re)mobilisation et d'émergence de nouvelles envies permettant le cas échéant et au retour, d'amener le jeune à se construire à travers un projet professionnel ou de vie.

D'autres discours font plus fréquemment référence à l'insertion dans l'emploi ou à l'acquisition de connaissances et de compétences techniques relatives à un projet professionnel. La mobilité internationale est dans ce cas une étape dans un parcours vers l'emploi ou la formation permettant au jeune de progresser dans la construction de son projet professionnel – voire de le confirmer. Nous sommes ici dans le cas d'une mobilité « d'insertion professionnelle ».

* Ces deux représentations idéal-typiques se différenciant principalement en fonction de l'évaluation réalisée par le professionnel de la distance à l'emploi des jeunes.

** Si l'identité est globalement un mouvement à l'identique dans le sens où l'essentiel de soi demeure au fil du temps, des événements peuvent rehausser – ou entamer – l'estime de soi, entraîner des changements de valeurs, etc., et conduire ainsi à des remaniements identitaires. Sur ce point, voir Le Breton D., *L'interactionnisme symbolique*, PUF, coll. « Quadrige », Paris, 2004.

II. L'ACCES A LA MOBILITE INTERNATIONALE DANS UN CADRE NON FORMEL

Si les attentes formulées par les jeunes quand ils projettent de prendre part à un séjour de groupe à l'étranger, de participer à un échange de jeunes ou de s'engager dans un volontariat sont nombreuses et diversifiées – voire hautement significatives à la lumière de leur parcours de vie, voir *supra* –, tous n'ont pas (facilement) accès à ce type d'expérience d'apprentissage. La grande majorité des études et recherches sur la mobilité internationale des jeunes souligne son caractère confidentiel et sélectif.

LES MOBILITES INTERNATIONALES DANS UN CADRE NON FORMEL : DES EXPERIENCES CONFIDENTIELLES...

Si, aujourd'hui, partir et voyager dans le cadre d'études, de stages ou dans l'unique objectif de découvrir le monde n'est plus rare, la mobilité européenne et internationale des jeunes reste – quantitativement – une exception et ce, malgré les politiques incitatives du gouvernement français (la mobilité internationale est l'une des priorités du plan Priorité Jeunesse du quinquennat de François Hollande) et de l'Union européenne et la popularité de ses programmes. Ainsi, ce qui marque les esprits quand on parcourt les études statistiques, c'est la faiblesse des effectifs des jeunes partant à l'étranger pour vivre une expérience éducative dans le champ non formel. Qu'elle soit individuelle ou collective, la mobilité internationale reste une pratique confidentielle.

L'enquête « Youth on the move » révèle que seulement 2 % des jeunes interrogés sont partis à l'étranger dans le cadre d'un volontariat pour une durée d'au moins un mois. À titre de comparaison, ce chiffre s'élève à 14 % s'agissant de ceux qui ont séjourné dans un pays étranger dans le cadre de leurs études ou de leur parcours de formation (Gallup Organization, 2011). Les flux de mobilité restent ainsi pour l'heure majoritairement liés aux études. En France, par exemple, deux fois plus de jeunes sont concernés par une mobilité dans un cadre formel que dans un cadre non formel. Il y a là un effet d'offre qui impacte la question de l'accès d'un grand nombre de jeunes aux dispositifs et programmes publics²³.

... ET SELECTIVES

La mobilité internationale dans un cadre non formel – individuelle et collective – est certes une pratique confidentielle – attirant tous les ans un nombre faible de jeunes adultes – mais également une pratique sélective. Les profils des jeunes bénéficiaires sont marqués par un ensemble de régularités sociologiques qui tendent à réduire leur diversité²⁴. Parmi les plus fréquemment soulignées, on observe une inclination plus importante des filles à s'engager dans un volontariat ou une mobilité collective. Ce résultat doit

²³ Voir notamment les tableaux présentant les effectifs récents des mobilités de jeunes réalisés dans le cadre formel et non formel donnant la mesure du phénomène (Labadie, Talleu 2015 ; Observatoire des engagements volontaires et solidaires à l'international, 2015).

²⁴ Voir notamment les travaux du réseau « Research-based analysis of Youth in action » (RAY) ; Bouchaud, 2011 ; Robiteau, Silvestre, 2012 ; Ilg, Dubiski, 2011 ; Lough, 2013.

toutefois être immédiatement nuancé. Une étude du British Council sur les obstacles des jeunes de confession musulmane à l'engagement dans un échange collectif à l'international montre en effet une répartition statistique diamétralement opposée et une surreprésentation des jeunes hommes parmi les bénéficiaires. Les jeunes femmes de confession musulmane feraient face à un nombre plus important d'obstacles non seulement d'ordre religieux et culturel mais également d'ordre pratique (activités proposées requérant une tenue vestimentaire « légère », nécessité de voyager avec une personne de confiance (un « mahram »), obligation d'avoir son propre espace de vie dans le lieu d'habitation, etc.)²⁵.

En outre, la mobilité reste encore aujourd'hui inégalement accessible du fait de la stratification sociale et, en particulier, de la permanence de certains déterminismes sociaux à l'égard desquels la capacité d'action des pouvoirs publics s'avère peu efficace. L'appartenance à des catégories sociales favorisées et la détention d'un niveau de diplôme élevé sont particulièrement discriminantes dans l'accès à une expérience de mobilité internationale. La mobilité profite essentiellement aux jeunes des milieux aisés, diplômés et sans difficulté apparente d'insertion sociale et professionnelle. De son côté, la « compétence migratoire²⁶ » – héritage immatériel transmis pendant l'enfance suite à des déménagements, des séjours linguistiques, des voyages scolaires, des vacances à l'étranger, etc. – prédispose également fortement les jeunes aux déplacements et facilite leurs projets de mobilité. Enfin, d'autres travaux attestent de la prédominance des jeunes résidant dans les centres urbains ou à proximité des grandes villes parmi les bénéficiaires des programmes²⁷ et la faible proportion de jeunes revendiquant une appartenance à une minorité culturelle.

À titre d'illustration et pour apporter plus de précisions sur ces régularités sociologiques, prenons l'exemple de différentes évaluations de programmes. Organisation bilatérale historique promouvant la mobilité internationale des jeunes, l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) propose depuis des décennies des séjours individuels et collectifs à destination des jeunes Français, Allemands et Polonais dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle. Une évaluation réalisée en 2011 des rencontres franco-allemandes, germano-polonaises et tri-nationales montre que 56 % des bénéficiaires ne participaient pas pour la première fois à une rencontre de jeunes et que 54 % d'entre eux n'en étaient pas à leur première visite du pays d'accueil. Un questionnaire plus général autour de la diversité conduit les auteurs du rapport à dévoiler un profil type de bénéficiaires.

« Les données de l'étude montrent que les jeunes filles entre 15 et 17 ans, avec une formation scolaire élevée et non-issues de l'immigration, sont sur-représentées. Un défi pour le futur des rencontres internationales de jeunes est d'atteindre les jeunes le plus largement possible. » (Ilig, Dubiski, 2011.)

Les recherches menées par le réseau « Research-based analysis of Youth in Action » (RAY) dans une quinzaine d'États membres de l'Union européenne sur l'impact du programme européen Jeunesse en action²⁸ – PEJA, 2009-2014 – révèlent que si ce dernier atteint en partie son public cible – les jeunes avec

²⁵ *Young Muslims and Outh Exchange Opportunities*, UK Youth Research Project, Our Shared Europe, British Council, 2010.

²⁶ Notion introduite par Magali Ballatore (2010).

²⁷ Les lieux de résidence des jeunes sont également diversement dynamiques du point de vue de la mobilité internationale. Les études régionales de l'observatoire des engagements volontaires et solidaires à l'international (France Volontaires) révèlent des disparités intra et interrégionales en France dans le domaine des engagements volontaires et solidaires, influencés par la densité du tissu associatif et l'implication des collectivités territoriales (soutien financier, dispositifs d'accompagnement des habitants, etc.). Voir Leroux, 2015.

²⁸ www.researchyouth.net/wp-content/uploads/2013/07/RAY_YiA_Findings-and-Implications_final.pdf

moins d'opportunités –, la majorité des bénéficiaires du programme ne peut être intégrée à cette catégorie de l'action publique.

« D'autre part, une grande majorité des participants ont un niveau d'éducation ou de formation élevé, sont salariés, bénévoles ou réalisent un stage ; Ils ne proviennent pas de minorités du point de vue de la langue et des antécédents culturels ou ethniques ; et beaucoup d'entre eux ont déjà participé à des projets similaires. Ces caractéristiques révèlent qu'ils ne constituent pas un groupe désavantagé²⁹. » (Fennes *et al.*, 2012, p. 15.)

Cette sélectivité du programme européen dédié à la mobilité internationale des jeunes dans un cadre non formel est confirmée en France. L'évaluation française du programme souligne que si les jeunes avec moins d'opportunités sont bien présents parmi les bénéficiaires enquêtés, la majorité de ceux-ci poursuivent encore leurs études ou détiennent un niveau de formation élevé au moment du projet, ont déjà voyagé, et n'appartiennent à aucune minorité culturelle, ethnique, religieuse ou linguistique. Les jeunes très faiblement diplômés, en décrochage scolaire, en errance ou sujets à des discriminations ont peu, voire pas du tout, accès au programme (Dirani, Labadie, 2013.) La participation des jeunes avec moins d'opportunités au PEJA serait même plus faible en France que chez ses voisins européens.

« Sur les 663 bénéficiaires français ayant répondu à l'enquête, 106 jeunes, soit 16 % peuvent être considérés comme des JAMO au regard de l'exploitation des données réalisée. On est loin de la proportion affichée au niveau européen, qui est double (31 %) ; de même ce taux est de 10 points inférieur à celui présenté dans les statistiques de l'Agence française du programme européen Jeunesse en action – aujourd'hui Erasmus + Jeunesse et Sport – (26 %) qui reposent sur les seules déclarations des porteurs de projet. » (Labadie, 2016.)

Le PEJA reste ainsi peu efficace en ce qui concerne la participation des jeunes avec moins d'opportunités. L'équité d'accès prônée par ce programme visant l'amélioration de l'inclusion sociale, le développement de la citoyenneté active et de l'employabilité est loin d'être atteinte. L'enjeu de l'accès aux dispositifs d'aide à la mobilité et à l'éducation non formelle reste encore aujourd'hui d'actualité.

Enfin, s'agissant des engagements volontaires et solidaires à l'international, France Volontaires dans le cadre de son observatoire publie régulièrement les profils des bénéficiaires de différents dispositifs (Observatoire des engagements volontaires et solidaires à l'international, 2015). Concernant les volontariats internationaux d'initiative et d'échange, les actions collectives de solidarité internationale encadrées par le programme Ville, vie, vacances/Solidarité internationale (VVV/SI) comptent en 2014 proportionnellement plus de jeunes garçons que de jeunes filles, tendance qui s'inverse concernant le programme Jeunesse Solidarité internationale (JSI). Les jeunes femmes sont également plus nombreuses à participer à des chantiers internationaux. Le service civique à l'international semble quant à lui reproduire en partie les régularités observées au sein du PEJA. En effet, 94 % de ses bénéficiaires ont au moins le baccalauréat et 69 % un diplôme supérieur à deux ans d'études dans l'enseignement supérieur. Néanmoins, bien qu'ayant un ensemble d'atouts pour parvenir à une insertion sociale et professionnelle réussie, les volontaires en

Les derniers travaux du réseau RAY pour la France sur les bénéficiaires et les responsables de projets d'Erasmus+ Jeunesse en 2015 seront prochainement publiés.

²⁹ « On the other hand, a considerable majority of participants are well educated, in education or training, employed or volunteering/doing an internship; they come from the majority population with respect to language and cultural/ethnic background; and many of them have already participated in similar projects. These characteristics point to a group that is not disadvantaged ».

service civique à l'international font face à des difficultés conjoncturelles au moment de s'engager dans ce type d'expérience ; près de la moitié étaient demandeurs d'emploi et 18 % étaient inactifs³⁰.

Cette sélectivité sociale de la mobilité internationale dans un cadre non formel ne concerne pas uniquement les bénéficiaires, elle impacte également les professionnels de la jeunesse, de l'insertion et de la mobilité qui s'y engagent (voir encadré 2).

ENCADRE 2. L'ACCES DES PROFESSIONNELS AUX PROGRAMMES DE MOBILITE INTERNATIONALE DANS UN CADRE NON FORMEL, UNE AUTRE FORME DE SELECTIVITE ?

Pour que les jeunes adultes partent en volontariat individuel, en échange de jeunes ou en séjour collectif, la présence d'opérateurs et de professionnels capables de monter des projets et d'y accompagner les jeunes est essentielle. Sur cet aspect, les recherches du réseau RAY montrent que le profil des « *project leaders* » est relativement identique au profil des bénéficiaires, influencé par des déterminismes sociaux similaires. Les porteurs de projets ont un niveau de diplôme élevé (acquis ou en cours d'acquisition), un sentiment d'appartenance territorial à l'articulation entre le niveau national et européen – autrement dit la conscience d'une identité européenne – et ils sont également nombreux à avoir une ou plusieurs expériences antérieures dans des projets de mobilité internationale que cela soit en tant que jeune participant ou en tant que professionnel. À l'instar des bénéficiaires, il existe ainsi des porteurs de projets « récurrents » au sein du PEJA : une tendance lourde qui peut constituer un frein à l'accès d'autres professionnels et au renouvellement des structures engagées dans le programme. « Cela peut avoir des effets positifs sur la qualité des projets, puisqu'ils peuvent s'appuyer sur leurs expériences antérieures, leurs relations et réseaux existants (la majorité des projets implique des partenaires ayant déjà coopéré auparavant), mais cela conduit également à un nombre relativement faible de nouvelles organisations qui intègrent le programme Jeunesse en action.* »

* « This can have positive effects with respect to the quality of the projects, since they can build on previous experiences and on existing relationships and networks (a majority of projects involve partners who had cooperated before), but also results in a relatively small number of organisations that are new to the YiA¹ Programme. » (Fennes *et al.*, 2012, p. 28.)

³⁰ Parmi les bénéficiaires du volontariat de solidarité internationale, on retrouve également une plus grande proportion de femmes et une majorité de diplômés de l'enseignement supérieur à un niveau au moins égal au master 2. Néanmoins, avec ce volontariat qui attire une part importante de jeunes entre 26 et 30 ans, nous nous situons à la frontière des mobilités internationales apprenantes : sans visée directe de développement de compétences et connaissances chez les bénéficiaires. Comme le rappelle la charte des volontariats internationaux d'échange et de solidarité (VIES), ces formes d'engagement « visent à mettre les qualifications, compétences et expériences d'une personne au service d'un partenaire, d'un projet sur une ou plusieurs années. Leurs dimensions humaines et culturelles impliquent une immersion dans le pays d'accueil. Les engagements réciproques et les conditions d'exercice de la mission sont formalisés dans un contrat. » (Observatoire des engagements volontaires et solidaires à l'international, 2015.)

LES FREINS ET OBSTACLES A LA MOBILITE INTERNATIONALE

Pour apporter des éléments de compréhension et/ou d'explication au caractère confidentiel et sélectif des séjours à l'étranger réalisés dans le cadre non formel, certaines études, recherches et évaluations se sont attachées à identifier les freins, les obstacles et les processus pouvant entraver l'engagement dans une mobilité internationale et limiter ainsi le principe d'accessibilité.

Les raisons invoquées par les jeunes pour expliquer leur non-engagement dans une mobilité internationale

Un premier ensemble de travaux a cherché à mettre au jour les raisons invoquées par les jeunes pour expliquer leur non-engagement dans une expérience de mobilité internationale³¹. S'il n'existe pas de réel consensus sur la hiérarchie des freins et des obstacles au sein de ces productions – en raison fort probablement de méthodes d'investigation différentes –, on retrouve toutefois quelques tendances lourdes. Les jeunes ne partirait pas en mobilité internationale en raison d'obstacles économiques – les séjours à l'étranger étant réputés chers –, de freins familiaux (pressions de la part des parents pour ne pas partir, souhait des jeunes de ne pas quitter leur environnement familial, etc.), en raison d'un niveau en langues étrangères jugé insuffisant ou encore à cause d'un manque d'information. Ce dernier obstacle a fait l'objet de nombreux développements dans les travaux d'étude et de recherche. Nicolas Bouchaud (2011) montre ainsi que l'accès à l'information sur le dispositif du SVE se fait principalement par le bouche à oreille au sein du réseau des pairs. La prédominance de ce mode d'information a un effet pervers, puisque devenir un jeune mobile suppose donc d'être déjà inséré dans un réseau familial de ce type de pratiques. Il peut ainsi pénaliser toute une franche de la population juvénile. Les jeunes avec moins d'opportunités par exemple comptent très rarement dans leur réseau amical d'anciens jeunes mobiles et ont généralement connaissance de la mobilité internationale et de ses dispositifs par les acteurs du monde socioéducatif et de l'insertion sociale et professionnelle (Talleu, 2016). D'autres travaux mettent en évidence un défaut dans la qualité de la diffusion de l'information sur la mobilité internationale des jeunes ; certaines informations seraient incomplètes, d'autres inadéquates ou encore dépassées (Committee of the Regions, 2009), leur lisibilité serait également problématique notamment en raison de l'empilement et de l'hétérogénéité des dispositifs d'aide et de soutien (Bertoncini, 2008 ; Dupuis *et al.*, 2012).

Néanmoins, ce premier développement sur les obstacles ancrés dans la subjectivité des discours des jeunes reste insuffisant. Des études récentes montrent en effet que le manque d'intérêt pour la mobilité internationale ou, plus généralement, l'absence d'envie de séjourner à l'étranger est l'obstacle central – sinon premier – de ce type d'expérience. Ce que confirme entre autres l'eurobaromètre Flash réalisé dans le cadre de l'initiative « Youth on the move ». « Lorsqu'on leur a demandé de choisir la raison la plus importante pour ne pas avoir séjourné à l'étranger (sur une liste de 10 raisons possibles), presque 3 jeunes adultes sur 10 (28 %) ont répondu qu'ils n'étaient pas intéressés par aller à l'étranger. Un cinquième a répondu n'avoir pas accès à un financement ou qu'il aurait été trop coûteux de séjourner à l'étranger, alors qu'un peu plus d'un dixième (13 %) avait des engagements familiaux qui les empêchaient d'aller à l'étranger

³¹ Voir notamment Carel *et al.*, 2012 ; Dupuis *et al.*, 2012 ; Robiteau, Silvestre, 2012 ; The Gallup Organization, 2011.

(enfants ou parents à charge dont ils devaient s'occuper). [...] Le manque de compétences en langues étrangères et le manque d'informations sur les possibilités de mobilité ont été retenus comme étant les raisons les plus importantes pour ne pas avoir séjourné à l'étranger par respectivement 5 % et 6 % des jeunes interrogés. Peu de jeunes (1 % - 2 %) ont choisi d'autres raisons que celles proposées dans l'enquête, comme des obstacles juridiques et des préoccupations concernant la qualité de la formation³². » Cette absence d'envie ou d'intérêt pour un séjour à l'étranger conduit le Centre d'analyse stratégique à stipuler que même si l'ensemble des obstacles (économique, familial, lié à la langue, au manque d'information, etc.) venaient à être levés, le développement de la mobilité internationale ne serait pas pour autant garanti. Pour les auteurs du rapport, le désir de mobilité reste une exception et il est important de ne pas raisonner en termes de mobilité entravée mais en termes de mobilité non désirée. Abattre les obstacles ne constitue pas une action suffisante, il faut parallèlement développer les études d'impact et communiquer autour des bénéfices de la mobilité internationale (Bertoncini, 2008).

Pour comprendre de manière plus fine la sélectivité et la confidentialité de la mobilité internationale dans un cadre non formel, il est nécessaire de s'inscrire dans une approche qui va au-delà des raisons individuelles et de la subjectivité des discours des jeunes. En effet, une partie des obstacles et des freins s'ancre dans des mécanismes sociaux, institutionnels/organisationnels et sociétaux. Ces influences de statut et de niveau différents agissent comme autant de facteurs pouvant limiter le nombre et la diversité des jeunes qui s'engagent dans un projet de mobilité dans un cadre non formel. La force de ces influences est toutefois variable : certaines d'entre elles s'apparentent à de véritables « forces contraires » et empêchent la rencontre entre les jeunes et les dispositifs ou programmes de soutien au départ ; d'autres agissent plutôt comme des « forces de frottement » pouvant questionner, voire dissuader, les envies de s'engager dans un échange de jeunes, un volontariat ou tout autre dispositif de mobilité.

L'environnement de la famille et la socialisation familiale

L'environnement familial agit tantôt comme un facteur favorisant le départ des jeunes en mobilité internationale tantôt comme un frein, voire un obstacle infranchissable, inhibant la construction de tout projet.

L'étude commanditée par l'INJEP sur l'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale dans le cadre non formel (Talleu, 2016) montre ainsi qu'à l'annonce par le jeune de son envie de partir à l'étranger, certains parents construisent un environnement favorable autour de son projet, en lui apportant un support technique, financier ou moral. D'autres se montrent indifférents, sceptiques, voire opposent au jeune un avis défavorable. La perspective d'un éloignement géographique peut attiser un ensemble de craintes liées à l'accident de transport, aux mauvaises rencontres et risques d'agression, à l'autonomie supposée insuffisante de leur jeune pour vivre seul, etc. Par ailleurs, tous les parents ne croient

³² « When asked to select the most important reason for not having spent time abroad (from a list of 10 potential reasons), almost 3 in 10 (28 %) young adults said they were not interested in going abroad. A fifth of respondents answered that they had no access to funding or that it would have been too expensive to stay abroad, while slightly more than a tenth (13 %) had family commitments that kept them from going abroad (i.e. they had children or dependent relatives who needed to be taken care of). [...] A lack of foreign language skills and a lack of information about mobility opportunities were selected as the most important reasons for not having spent time abroad by 5 % and 6 %, respectively. Small percentages (1 %-2 %) selected other reasons listed in the survey, such as legal obstacles and concerns about the quality of training. » (The Gallup Organization, 2011.)

pas forcément en l'utilité et aux effets positifs d'une mobilité internationale réalisée dans le cadre non formel, que cela soit en termes d'insertion sociale et professionnelle ou, plus généralement, de construction du parcours de vie. Si la cellule familiale – par ses représentations, ses craintes et ses injonctions – peut questionner, voire faire douter les jeunes, elle peut constituer pour d'autres un obstacle infranchissable entraînant un abandon de l'idée de partir en mobilité internationale. Les jeunes continuent en effet à accorder beaucoup de crédit au discours parental.

Cette influence de l'environnement familial se joue toutefois différemment selon le profil des jeunes bénéficiaires. Une étude du British Council montre ainsi que le poids du consentement parental est très important dans la concrétisation des envies de mobilité internationale des jeunes de confession musulmane. Ce consentement parental peut s'avérer bloquant en raison de la persistance de modes de pensée et d'agir traditionnels, voire conservateurs, au sein de la cellule familiale et de l'absence de conscience des bénéfices d'un échange de jeunes dans un pays étranger. « Le consentement des parents est une problématique majeure soulevée par tous les groupes. Les jeunes musulmans sont sous la surveillance de leurs parents jusqu'à un âge beaucoup plus avancé que dans les autres communautés, et les parents sont davantage susceptibles d'avoir des croyances traditionnelles et conservatrices qui affectent la participation de leurs enfants aux échanges de jeunes. [...] Certains parents musulmans semblent ne pas saisir les bénéfices des échanges de jeunes par rapport aux études traditionnelles et ne parviennent pas à en apprécier les avantages éducatifs. Les échanges n'ayant pas un but éducatif ou caritatif clair ne seraient pas considérés comme un bon usage de leur temps ou de leur argent³³. » L'obstacle familial semble également varier en fonction des caractéristiques socioéducatives des parents et, plus particulièrement, du niveau de diplôme de la mère. Une recherche sur les politiques de jeunesse en Turquie révèle que s'il est généralement plus difficile pour les jeunes filles d'obtenir l'autorisation parentale pour bouger – que cela soit à l'intérieur des frontières du pays ou à l'international – la mobilité est toutefois plus aisée à mesure que le niveau d'étude de la mère augmente (Kurtaran, 2014).

Pour aller plus loin dans la compréhension de l'obstacle lié à l'environnement familial, certains travaux – principalement ceux de Cairns *et al.* – s'appuient sur le structuralisme critique de Bourdieu et convoquent la théorie de l'habitus et des capitaux. David Cairns, Katarzyna Growiec et Jim Smyth démontrent ainsi l'existence de prérequis nichés dans les socialisations familiales et de classe, qui créent ou anéantissent tout potentiel de mobilité internationale chez les jeunes et ce, quelle que soit la forme de celle-ci. Certaines familles – notamment les plus dotés en capitaux culturels et économiques – transmettent des valeurs, des ressources sociales et économiques favorisant l'« entrée » dans la mobilité internationale. Au-delà de la création fréquente d'une « compétence migratoire », les familles reconnaissent l'importance de la mobilité internationale pour le développement personnel et professionnel de leur jeune mais également pour la reproduction des avantages sociaux acquis et, par là, pour le maintien d'une position sociale. À l'inverse, les jeunes issus de familles plus modestes sont défavorisés sur ce point, entretenant un rapport de dépendance

³³ « Parental consent was a major issue raised by all groups. It was explained that young Muslims are under parental care to a much older age than many other communities, and parents were more likely to have traditional and conservative beliefs that would affect the participation of their children in youth exchanges. [...] It was felt that some Muslim parents would not understand the benefits of youth exchanges, compared with conventional study, and would fail to appreciate the educational benefits of them. Exchanges that did not have a clear educational or charitable focus would not be seen as a valuable use of their time or money. » (Young Muslims and Youth Exchange Opportunities, UK Youth Research Project, Our Shared Europe, British Council, 2010. p. 4.)

à l'environnement local. « Cette perspective a été développée dans des recherches antérieures menées par l'auteur (Cairns), qui révèlent que les parents peuvent encourager leurs enfants à émigrer comme un moyen de maintenir la position sociale de la famille (Cairns, 2008 ; Cairns, Smyth 2011). Mais, la même recherche montre également qu'une famille moins dotée en ressources pouvait contester la possibilité d'être mobile en créant une dépendance à l'égard des ressources du foyer fortement localisées, même si un déplacement à l'étranger est reconnu comme étant dans le propre intérêt du jeune [...] ³⁴. »

Des dispositifs et programmes d'accès à la mobilité internationale non formelle sélectifs

Au delà de l'environnement familial et de ses socialisations, des facteurs entravant l'accès à la mobilité internationale peuvent provenir des dispositifs et des programmes eux-mêmes qui ont pourtant pour vocation de la faciliter. Nicolas Bouchaud lève ainsi le voile sur les effets de sélection induits par le dispositif du SVE. Le cadre normatif de ce dispositif tant au niveau des représentations que de son fonctionnement implique le partage de représentations et la détention de dispositions adéquates, susceptibles de permettre son appropriation. Sur ce point, les représentations normatives du SVE et leurs traductions concrètes (norme du projet, injonction à l'autonomie, vision de l'Europe et de la citoyenneté, croyance dans l'augmentation des chances d'insertion professionnelle via le programme, etc.) favorisent les étudiants et handicapent significativement les jeunes les plus vulnérables. Leur rapport au projet – d'un point de vue cognitif et pratique –, à la culture scolaire, à la mobilité et à l'Europe (perception de l'Europe et sentiment d'appartenance au territoire européen), entre autres, rend plus complexe leur appropriation du dispositif. « La norme du dispositif (logique de projet, mobilité, importance de l'écrit, familiarité avec l'univers institutionnel, etc.) se rapproche le plus des caractéristiques étudiantes, et est par contre distante des jeunes de milieu populaire, notamment déscolarisés. La norme de l'autonomie en matière de SVE favorise donc les jeunes les plus diplômés, qui l'ont intériorisée, et pénalise les jeunes les moins qualifiés. » (Bouchaud, 2011.)

Les obstacles institutionnels à l'accès des jeunes vulnérables à la mobilité internationale dans un cadre non formel

Si les représentations et normes des dispositifs et programmes en tant que tels peuvent expliquer le caractère sélectif de la mobilité internationale, d'autres mécanismes institutionnels peuvent également empêcher la rencontre des jeunes – notamment les plus vulnérables – avec les séjours à l'étranger réalisés dans le cadre de l'éducation non formelle. Clotilde Talleu (2016)³⁵ montre ainsi qu'informer, orienter ou accompagner des jeunes avec moins d'opportunités dans une expérience de mobilité peut s'apparenter dans certains cas à un processus sélectif dans lequel les structures de l'insertion sociale et professionnelle et de la mobilité jouent un rôle non négligeable, parfois même déterminant. Si les missions locales, centres

³⁴ « This perspective has been developed in prior research conducted by the author, which has revealed that parents can encourage their children to migrate as a means of maintaining a family's social class position (Cairns 2008; Cairns and Smyth 2011). But the same research has also found that a resource-poor family can negate the possibility of being mobile through creating dependency upon highly localised home-based resources, even where a move abroad is recognised as being in a young person's own interest [...]. » (Cairns 2013, p. 89-95 ; p. 90. Voir également Cairns et al., 2013.)

³⁵ Voir aussi Labadie, Talleu 2016.

sociaux et socioculturels, structures de la prévention spécialisée, etc., avec lesquels les jeunes sont régulièrement en interaction constituent un maillon essentiel pour leur mise en relation avec la mobilité internationale et ses dispositifs, ces structures ne sont toutefois pas toujours les plus à même de faire basculer les jeunes vers ce type d'expérience. En effet, des représentations peu convaincues de la mobilité internationale, de son utilité et de ses finalités pour les publics vulnérables, des normes (logique de projet, autonomie, etc.), des configurations institutionnelles et des logiques d'action peuvent conduire à la « non-proposition » d'une expérience de mobilité internationale en général, et dans le cadre non formel en particulier et, par conséquent, au non-recours et au nonaccès³⁶. À titre d'exemple, certaines structures écartent d'emblée certains jeunes de toute action liée à la mobilité internationale quel que soit le cadre – individuel / collectif, court terme / long terme, formel / non formel. Le fait d'être en grande précarité ou sans domicile fixe, d'avoir des soucis de santé, de souffrir de problèmes psychologiques ou psychiatriques (dépression, addictions, etc.), d'être mineur – ou majeur³⁷ – ou encore le fait d'avoir (eu) des démêlés avec la justice peuvent constituer des critères d'exclusion de l'accompagnement dans une expérience de mobilité, voire même de l'information sur les opportunités disponibles. Le parcours biographique des jeunes et les difficultés qu'ils rencontrent – ou ont rencontrées – peuvent ainsi constituer des obstacles à l'accès à la mobilité internationale³⁸.

Obstacles macrosociaux

Dans cette dernière section, nous passons des obstacles individuels et institutionnels aux freins sociétaux, plus macrosociaux, qui peuvent moins empêcher à proprement parler les jeunes de s'essayer à un volontariat international ou européen, un échange de jeunes ou un séjour collectif à l'étranger que les en dissuader. Parmi les obstacles les plus fréquemment mentionnés dans les études et les recherches, notons la faible reconnaissance d'une expérience de mobilité internationale réalisée dans le cadre non formel dans l'environnement social et institutionnel et les obstacles légaux et administratifs signalés dans de nombreux pays européens. Le rapport du Comité des régions sur le volontariat international (Committee of the Regions, 2009) revient longuement sur l'absence d'un statut de volontaire reconnu dans les lois nationales et internationales, et les désagréments que cela peut entraîner non seulement pour les structures d'accueil mais également pour les jeunes, considérés tantôt comme des touristes, tantôt comme des travailleurs. Quand ils s'engagent dans un volontariat international, les jeunes perdent également fréquemment leurs avantages sociaux et ne peuvent bénéficier des réductions et autres avantages offerts aux étudiants du pays d'accueil ou aux travailleurs précaires. En outre, des autorisations sont parfois nécessaires afin de

³⁶ Ce travail s'inscrit dans le cadre théorique développé par différents chercheurs sur le « non-recours aux droits et aux services », entendu avec Philippe Warin comme le phénomène concernant « toute personne ne bénéficiant pas d'une offre publique de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre ». Voir : Warin P., « Non-Demand for Social Rights : a New Challenge for Social Action in France », *The Journal of Poverty and Social Justice*, n° 1, 2012, p. 41-53 ; Warin P., « Qu'est-ce que le non-recours aux droits sociaux ? », *La Vie des idées*, 2010.

³⁷ Certaines structures – centres sociaux et socioculturels, notamment – préfèrent accompagner en mobilité internationale des jeunes mineurs, voire des adolescents considérés comme plus « gérables ». D'autres – principalement les missions locales – n'envoient au contraire que des majeurs, responsables de leurs actes et nécessitant une surveillance moins rapprochée à l'étranger. Voir Talleu, 2016.

³⁸ D'autres travaux montrent que certains jeunes peuvent être écartés des expériences de mobilité internationale réalisées dans le cadre non formel en raison d'un niveau en langues étrangères jugé insuffisant. Voir Paddison, 2014.

pouvoir exercer certaines activités à l'étranger – dans le domaine du « *care* » notamment au Royaume-Uni – entraînant pour les jeunes et leurs familles des coûts supplémentaires.

Toujours dans cette perspective d'identification des freins macrosociaux, Maria Carmen Pantea (2015) s'est risquée à analyser les forces institutionnelles et sociales – les circonstances sociales, culturelles et institutionnelles – qui peuvent expliquer le faible enthousiasme des jeunes Roumains pour le volontariat transnational. Au-delà de l'absence de reconnaissance du volontariat par la sphère institutionnelle et politique, elle montre que le manque de sensibilité pour l'éducation non formelle et le rôle très important attribué à l'enseignement supérieur comme seule voie de promotion sociale sont autant de facteurs qui conduisent les jeunes – à la recherche d'une situation économique plus confortable – à préférer les migrations plutôt que le volontariat international.

Pour remédier aux obstacles à l'engagement dans une mobilité dans un cadre non formel, la communauté scientifique et d'experts évoque différentes pistes : en premier lieu le renforcement de l'information sur les dispositifs et les programmes, sa centralisation – la notion de « guichet unique » est souvent mentionnée – et le développement de la transmission horizontale des informations utilisant le témoignage d'anciens jeunes bénéficiaires (Bertoncini, 2008 ; Robiteau, Silvestre, 2012).

L'accompagnement est également considéré comme un levier permettant d'accroître la diversité des jeunes concernés par une expérience à l'étranger dans le cadre des programmes de l'éducation non formelle, et d'attirer ceux qui en sont les plus éloignés. Les façons de faire de l'accompagnement et les postures de l'accompagnateur restent toutefois variées en particulier par rapport à l'autonomie supposée des jeunes dans leurs démarches. En s'inscrivant dans une injonction forte à l'autonomie, certaines logiques d'action peuvent freiner – voire faire obstacle – à l'engagement des jeunes. D'autres formes d'accompagnement plus rapprochées sont particulièrement gourmandes en termes de moyens humains et financiers et souvent difficiles à mettre en place (Talleu, 2016). Enfin, la création de partenariats et la coordination des acteurs au niveau local sont souvent présentées comme des moyens pour faciliter, entre autres, l'accès des jeunes à une expérience de mobilité internationale. Quelques expérimentations ont été réalisées dans le cadre de financements attribués par le FEJ mais les résultats en termes d'impact sur les jeunes restent à analyser pour dépasser le stade de l'intuition. Le chantier est colossal compte tenu du fait qu'une combinaison de facteurs peut intervenir dans le processus d'accès à la mobilité internationale.

III. L'IMPACT DE LA MOBILITE INTERNATIONALE DANS UN CADRE NON FORMEL

Pour favoriser un plus large accès à la mobilité internationale non formelle, les pouvoirs publics aux différents échelons territoriaux – du niveau local au niveau européen – ont élaboré des politiques volontaristes visant à faciliter le départ des jeunes à l'étranger au nom de la formation du capital humain, essentielle dans une économie de la connaissance. Rappelons que la mobilité internationale non formelle est considérée certes comme un levier pour l'épanouissement et le développement personnels, l'enrichissement culturel et l'intégration sociale, mais également – et de plus en plus aujourd'hui – comme un outil favorisant l'insertion professionnelle des jeunes et leur employabilité³⁹. Aussi, dans une logique d'évaluation de leurs dispositifs et programmes, les acteurs des politiques publiques sont de plus en plus en demande de données sur les répercussions de ces expériences.

Les connaissances sur l'impact de la mobilité internationale réalisée dans le cadre non formel se sont limitées pendant de nombreuses années à des savoirs de sens commun issus des points de vue des professionnels de la jeunesse et de la mobilité, et des jeunes mobiles eux-mêmes. Sous l'impulsion du réseau RAY notamment, qui s'est attaché depuis 2008 à évaluer l'impact du programme européen Jeunesse en action, la situation a récemment changé et le stock de connaissances et de savoirs s'est considérablement étoffé.

Quand on s'attache à établir le panorama des travaux sur l'impact de la mobilité internationale non formelle, on est d'emblée interpellé par le fait que la plupart d'entre eux concerne les bénéficiaires directs des dispositifs et des programmes de soutien, en d'autres termes, les jeunes. Aussi, à mesure que l'on s'éloigne des investigations réalisées sur les jeunes mobiles pour interroger l'impact des volontariats, échanges de jeunes et autres expériences de séjour à l'étranger sur les travailleurs de jeunesse, les professionnels de la mobilité, les porteurs de projets et les accompagnateurs, puis les incidences sur les organisations d'envoi et d'accueil, et enfin les effets sur les territoires, le niveau des connaissances disponibles se réduit de manière considérable, ouvrant des perspectives de recherche et d'études particulièrement stimulantes.

DES EFFETS SUR LES APPRENTISSAGES DES JEUNES

S'agissant des jeunes partant à l'étranger pour vivre une expérience d'apprentissage dans le cadre non formel, deux grandes catégories de travaux se distinguent ; les premiers s'inscrivant dans une approche statique étudient les impacts en termes d'apprentissage, les seconds – moins nombreux – dans une perspective plus dynamique analysent les effets des séjours à l'étranger sur les trajectoires sociales et professionnelles, et plus généralement sur les parcours de vie des jeunes, ces derniers questionnant la porosité des frontières entre les mondes de l'éducation non formelle, de l'éducation formelle et du travail, et le transfert des apprentissages de l'un à l'autre.

³⁹ Sur cet aspect, voir la partie sur les attentes des pouvoirs publics, p. 13.

Travailler sur l'impact des expériences de mobilité internationale nécessite d'adopter quelques précautions d'ordre méthodologique et une certaine prudence dans l'interprétation des résultats. En effet, il est très difficile, voire hasardeux, d'établir une relation de cause à effet directe entre un séjour à l'étranger et l'acquisition de connaissances, de compétences et d'attitudes et/ou une modification des trajectoires et des parcours biographiques, d'autres facteurs provenant de l'environnement du jeune pouvant interagir dans ces processus. Dès lors, de nouvelles approches commencent à émerger, plus qualitatives, examinant de manière plus fine les trajectoires et les parcours dans une perspective longitudinale ou envisageant une analyse comparative avec des groupes de jeunes non mobiles.

Un enrichissement de soi et une expérience humaine forte

Avant toute chose, il est important de rappeler que les expériences de mobilité internationales réalisées dans le cadre non formel, quelles qu'elles soient, sont très rarement vécues négativement et qu'elles constituent en premier lieu pour les jeunes une expérience culturelle et humaine particulièrement intense – un véritable épanouissement de soi. Certains auteurs évoquent ainsi des effets « épanouissant / satisfaisant » (Dupuis, 2012), d'autres parlent du développement d'un « capital émotionnel » (Rothwell, Charleston, 2013), d'autres enfin en prenant l'exemple du SVE montrent que l'immersion dans un pays étranger avec une langue, des codes sociaux et culturels différents, la confrontation avec de nouveaux modes de vie, manières de faire et de penser conduisent dans un premier temps à un enrichissement culturel doublé d'un enrichissement humain résultant notamment des sociabilités et des liens sociaux créés entre les jeunes. « Tout d'abord le côté humain de l'expérience et, par là même, les échanges interculturels ont permis aux anciens volontaires de découvrir de nouvelles valeurs, de nouvelles coutumes et de s'identifier aux autres dans leurs différences ou, au contraire, leurs ressemblances. » [...] Au-delà de l'aspect culturel, les anciens volontaires expliquent que ces rencontres ont été très riches sur le plan relationnel » (Robiteau, Silvestre, 2012).

Une déclinaison plurielle des apprentissages

L'impact des séjours à l'étranger dans le cadre de l'éducation non formelle semble toutefois devoir être envisagé au-delà de l'enrichissement culturel et humain des bénéficiaires. Ces dernières années, on a assisté au développement important des travaux d'étude et d'évaluation examinant les effets des programmes d'aide et de soutien à la mobilité internationale à travers le prisme des apprentissages.

Des effets sur le développement personnel

La mobilité internationale réalisée dans le cadre non formel est fréquemment associée au développement d'attitudes et de savoir-être chez les jeunes. C'est particulièrement le cas dans les travaux relevant de la psychologie, voire de la psychologie sociale. Les apprentissages se situeraient surtout sur le plan des compétences sociales, communicationnelles et relationnelles, et contribueraient principalement au développement personnel (confiance en soi, estime de soi, indépendance, capacités d'adaptation, etc.). Ainsi dans une approche s'appuyant sur les travaux de Rogers, Rosa Lisa Iannone, Kathrine Procter et Oleksandra Skyznyk révèlent que le SVE contribue principalement à la construction d'« apprentissages

implicites » hors des connaissances et des compétences à proprement parler. Ces apprentissages sont véritablement « significatifs » en ce qu'ils changent les jeunes en termes de comportements individuels, d'attitudes et de personnalité. Les séjours réalisés dans le cadre de ce dispositif conduisent principalement au renforcement de l'efficacité de l'apprenant et à l'émergence d'un sentiment de capacité, et c'est l'accroissement de cette confiance, le développement de l'autonomie et de la maturité qui contribueraient à une construction, une expansion et un renforcement du soi, pour le dire autrement, à une modification de l'identité de la personne. « Après réflexion, un modèle a émergé permettant de relier tous les apprentissages à l'apprentissage significatif implicite le plus important de tous : "Penser que "je peux." Il semble que tout apprentissage, qu'il soit autonome ou développé à travers les relations sociales, ait contribué à cet aspect central, pouvant être relié à ce que des chercheurs ont décrit comme relevant des apprentissages dans le bénévolat (au delà des compétences) : une plus grande confiance en soi, une autonomie et une maturité accrues. Cela renvoie à une expansion, une construction et un renforcement du "moi" décrit par Merriam et Clark, et Rogers. La contribution des relations sociales dans ce processus se manifeste par ce qu'Albert Bandura a identifié comme central dans sa théorie cognitive-sociale : "la croyance dans l'auto-efficacité" – les jugements des personnes sur leurs capacités à organiser et à exécuter les actions requises en vue de types désignés de performance. Dans cette perspective, les expériences réussies s'appuient sur la croyance dans l'auto-efficacité alors que les échecs l'ébranlent et l'affaiblissent⁴⁰. »

Le développement de la participation et de la citoyenneté active

D'autres travaux relevant des sciences de l'éducation montrent que les effets des séjours de mobilité à l'étranger réalisés hors des cadres de l'éducation formelle ne se situent pas uniquement sur le plan des savoir-être, des attitudes et des valeurs.

Les analyses transnationales réalisées par RAY sur l'impact du PEJA, basées sur une évaluation croisée – bénéficiaires et responsables de projets – ⁴¹, révèlent une incidence certaine du programme sur la participation et la citoyenneté active des jeunes. S'appuyant sur un ensemble d'indicateurs – valeurs, attitudes, compétences et connaissances – qu'ils associent au concept de citoyenneté, les coordinateurs scientifiques du réseau RAY montrent que sur cet aspect les finalités du programme sont atteintes. « Les résultats des enquêtes suggèrent que la participation à des projets Jeunesse en action contribue au développement des quatre priorités permanentes du programme, en particulier au développement des compétences citoyennes au sens large et au développement des compétences interpersonnelles, sociales, interculturelles et en langues étrangères des participants et des chefs de projet. Cela inclut le développement des compétences et des connaissances respectives, mais aussi des attitudes et des valeurs,

⁴⁰ « Upon reflection, a pattern emerged bridging all the learning to the highest scoring implicit significant learning of all: "Thinking that 'I can.'" It seems that all learning, whether autonomous but also through relationships contributed to this central aspect, which produced several offshoots that relate back to what researchers have described as learning (beyond skills) in volunteerism: greater confidence in oneself, increased autonomy, and maturity. This ties back to an expansion, building and strengthening of the "self" as described by both Merriam and Clark, and Rogers. However, the added contributions of relationships manifested through what Albert Bandura determined as central to his social cognitive theory: "self-efficacy belief" – "people's judgments of their capabilities to organize and execute courses of action required to again designated types of performances" (Bandura, 1986, p. 391). With this view, successful experiences build on self-efficacy beliefs whereas failures undermine and weaken it. » (Iannone et al., 2010.)

⁴¹ Une évaluation randomisée a été réalisée dans 4 pays membres du réseau RAY qui aboutit aux mêmes résultats que l'évaluation croisée des impacts en termes d'apprentissage réalisée par l'ensemble du réseau (Taru, 2013).

par exemple : le respect des autres cultures et la sensibilité à la diversité culturelle ; la solidarité, la tolérance et la liberté individuelle ; le fait de “se sentir européen” et de s'intéresser aux questions européennes ; des nouvelles connaissances sur l'Europe, l'inclusion, la jeunesse et les politiques de jeunesse ; une conscience des valeurs européennes et des inégalités dans la société⁴². »

L'acquisition de ces compétences citoyennes se traduit par une plus forte participation à la vie sociale et politique. Environ 35 % des participants au programme indiquent qu'ils participent aujourd'hui dans une plus large mesure à la vie sociale et politique, constat confirmé par les interviews réalisées avec les porteurs de projets⁴³. Les jeunes ayant vécu une expérience de mobilité internationale dans un cadre non formel disent également attribuer une plus grande valeur à la vie publique et politique dans leur quotidien et cette plus grande valeur semble concerner non seulement le niveau local et national, mais également l'échelle européenne. « Les participants au programme Jeunesse en action attachent beaucoup d'importance à la participation politique, plus des deux tiers sont convaincus qu'il est absolument nécessaire de discuter de questions politiques et sociales, et de faire usage de leurs droits pour avoir leur mot à dire dans les décisions politiques qui les concernent directement. Près de la moitié des participants croient qu'il est absolument essentiel de s'impliquer dans la politique européenne et d'avoir l'opportunité d'entrer en contact direct avec les acteurs politiques – ce qui révèle un sentiment de citoyenneté européenne et un intérêt pour une participation politique interactive⁴⁴. »

Un impact sur les compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie

Mais les coordinateurs scientifiques du réseau RAY soulignent par ailleurs que l'impact des actions du PEJA sur les jeunes bénéficiaires dépasse largement les finalités du programme et conduit à des apprentissages avérés dans l'ensemble des huit compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie⁴⁵. Les développements les plus importants dans ce domaine concernent les compétences sociales, interpersonnelles et culturelles, et les compétences en langues étrangères ; viennent ensuite les compétences civiques, dans le domaine de l'entrepreneuriat, l'expression et la sensibilité culturelles et la compétence « apprendre à apprendre ». Enfin, d'une manière moins proéminente, les projets conduisent à

⁴² «The outcomes of the surveys suggest that the involvement in YiA projects contributes to the development of the four permanent priorities of the YiA programme, especially to the development of citizenship competences in a broad sense and in particular to the development of interpersonal, social, intercultural and foreign language competences of both participants and project leaders. This includes the development of respective skills and knowledge, but also of attitudes and values, for example: respect for other cultures and appreciation of cultural diversity; solidarity, tolerance and individual freedom; 'feeling as a European' and being interested in European issues; new knowledge about Europe, inclusion, youth and youth policies; awareness of European values and of inequality in society ». (Research-based analysis of Youth in action (RAY) network, *Youth in action makes a difference. Main research findings of RAY*, 2014, p. 4.

⁴³ Dans la même veine, mais sur un public sensiblement plus jeune, l'OFAJ décèle un accroissement de la motivation des jeunes pour un engagement dans la société civile, notamment dans le secteur du travail de jeunesse suite à une rencontre franco-allemande, germano-polonaise ou tri-nationale (Ilg, Dubiski, 2011).

⁴⁴ «YiA participants value political participation very highly, with more than two thirds believing that it is definitely important to discuss political and social issues and to make use of their rights to have a say in political decisions affecting them directly. Around half of the participants believe that it is definitely important to be involved in European politics and to have the opportunity to come into direct contact with political actors – indicating a sense of European citizenship and an interest in interactive political participation. » (Fennes et al., 2012, p. 7.)

⁴⁵ Communication dans une langue étrangère ; compétences interculturelles ; sensibilité et expression culturelles ; esprit d'initiative et d'entreprise ; capacité d'apprendre à apprendre ; compétences sociales et civiques ; compétences en mathématiques, sciences et technologies ; communication dans la langue maternelle ; compétences dans le domaine du numérique et éducation aux médias. Voir la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, JOC III du 6 mai 2008, p. 1-7.

des évolutions positives sur le plan des compétences dans la langue maternelle et en mathématiques, et à l'émergence ou au renforcement du sens de l'initiative.

Le traitement statistique des données recueillies auprès des participants français au programme confirme en grande partie les résultats de cette analyse transnationale. À l'instar de la moyenne des pays européens impliqués dans le réseau RAY, le PEJA a non seulement un effet avéré sur la transformation des attitudes et savoir-être – accroissement de la confiance en soi, plus grande adaptabilité à de nouvelles situations, une meilleure connaissance de soi, etc. – mais également sur la participation à la vie politique et sociale des jeunes Français. Pour Agathe Dirani et Francine Labadie (2013), ce programme s'apparente à un catalyseur de valeurs et d'engagement avec un impact considérable sur la citoyenneté européenne : « [...] 92 % des participants affirment être intéressés (tout à fait, ou dans une certaine mesure) par les questions européennes à l'issue de leur participation à un projet. » S'agissant des connaissances, l'Europe, la jeunesse et les politiques de jeunesse ainsi que l'art et la culture sont les domaines dans lesquels les jeunes pensent avoir le plus appris. Le programme semble toutefois impacter un peu différemment les jeunes Français sur le plan des compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie. En effet, la hiérarchie des compétences perçues est sensiblement différente par rapport à celle mentionnée *supra*, à l'exception des compétences en langues étrangères qui continuent d'occuper le sommet du classement. Le développement du sens de l'initiative se classe à un niveau supérieur et les compétences sociales, contrairement aux représentations et discours communs, obtiennent un score plus faible dans l'auto-évaluation par les jeunes de leurs apprentissages. « D'après les réponses des participants, la communication dans une langue étrangère est l'aptitude la plus développée. Viennent ensuite les compétences interculturelles et l'esprit d'initiative et d'entreprise. [...] La sensibilité et l'expression culturelle, la capacité d'apprendre à apprendre et les compétences sociales obtiennent des scores moindres, qui restent néanmoins importants. » (Dirani, Labadie, 2013.) Les auteures aboutissent ainsi au constat que les compétences clés acquises grâce au PEJA sont complémentaires de celles développées dans le cadre de l'éducation formelle.

Ce caractère multiple et multidimensionnel des apprentissages s'observe également dans les rencontres bi et trinacionales organisées par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). Le jeune bénéficiaire acquiert certes une meilleure connaissance de lui, se découvre de nouveaux centres d'intérêt et fait des apprentissages essentiels dans le domaine social (amitiés, attachement, etc.), mais il améliore également ses connaissances sur le pays d'accueil, sa maîtrise des langues étrangères, renforce ses compétences interculturelles, etc (Ilg, Dubiski, 2011).

Des apprentissages différenciés

Ce portrait général de l'impact de la mobilité internationale non formelle à la lumière des apprentissages et de sa contribution à l'employabilité ne doit pas amener le lecteur à verser dans une vision trop lisse et homogène de la réalité sociale. Des recherches, études et évaluations invitent à la nuance en raison de l'influence de facteurs de variation et de différenciations sociales qui marquent de leur empreinte les effets des séjours à l'étranger. Tous les jeunes quels que soient leur profil ou le type d'expérience de mobilité

internationale vécue – volontariat, échange de jeunes, séjour collectif à l'étranger, etc. – ne semblent pas développer les mêmes compétences, connaissances et attitudes ni le même niveau d'apprentissage.

L'influence des situations et parcours de vie des jeunes

Une étude prenant appui sur l'exploitation secondaire des données quantitatives transnationales⁴⁶ collectées par le réseau RAY, s'attache à comparer les effets en termes d'apprentissages chez les jeunes avec moins d'opportunités (JAMO) et les jeunes avec plus d'opportunités (JAPO)⁴⁷. Si les différences entre ces deux groupes tests sont relativement faibles, elles sont toutefois statistiquement significatives et les résultats révèlent que les JAMO tirent davantage de bénéfices des expériences de mobilité internationale réalisées dans le cadre non formel – soutenues par le PEJA – que les JAPO. Ils attribuent des scores plus élevés dans l'évaluation de leurs apprentissages dans les domaines des attitudes, des valeurs, des savoir-être ainsi que pour l'ensemble des compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie. La compétence « apprendre à apprendre » atteint des scores particulièrement élevés, révélant que les projets de mobilité réalisés dans le cadre non formel stimulent le développement de compétences futures et inscrivent les jeunes dans une dynamique d'apprentissage potentiellement durable.

La déclinaison de cette étude sur les bénéficiaires français met en évidence que si l'équité d'accès n'est clairement pas atteinte dans le cadre du PEJA⁴⁸, les résultats sont plus optimistes s'agissant de l'équité de résultats (Labadie, 2016). A l'instar de la moyenne des pays européens impliqués dans le réseau RAY, les jeunes Français en situation de vulnérabilité évaluent plus positivement leurs apprentissages que leurs homologues plus favorisés et ce dans l'ensemble des huit compétences clés⁴⁹. « Contrairement à ce que l'on aurait pu penser a priori, les JAMO se distinguent par des scores d'acquisition plus élevés que les JAPO sur les 8 compétences-clés. En d'autres termes, ils déclarent bénéficier nettement plus des apprentissages. Ce résultat est d'autant plus marquant que les appréciations des responsables de projets convergent complètement vers celles des JAMO, tant pour l'intensité que pour la nature des compétences acquises. Les acquisitions les plus importantes chez les JAMO concernent des compétences transversales plus que des compétences cognitives ; ainsi le score est plus élevé que la moyenne de l'indicateur (2,9) pour les compétences "communication en langues étrangères", "apprendre à apprendre", "compétences sociales et civiques", "esprit d'initiative et d'entreprise", "sensibilité et expression culturelles". En revanche il est plus faible concernant la compétence numérique. » (Labadie, 2016, p. 3.)

⁴⁶ Échantillon de 15 000 bénéficiaires

⁴⁷ Comparaison proposée par la France à la coordination scientifique de RAY, et s'inspirant de la comparaison des performances réalisées entre les élèves dans le cadre des enquêtes PISA. Voir Geudens *et al.*, 2015. Voir également dans cet article les critères de différenciation de ces deux groupes témoins.

⁴⁸ Voir la partie sur l'accès à la mobilité internationale dans un cadre non formel, p. 21.

⁴⁹ Les jeunes avec moins d'opportunités tirent également davantage de bénéfices s'agissant des connaissances, principalement dans les domaines de la culture, de l'intégration des personnes défavorisées et du développement urbain et rural. Les différences sont moins marquées concernant les savoir-être. Néanmoins, si l'autonomie et la capacité à faire face à des situations nouvelles sont évaluées similairement par les deux groupes tests de jeunes, la confiance en soi et une meilleure connaissance de soi sont davantage mises en avant par les jeunes vulnérables. Voir Labadie, 2016.

L'impact du type de projet sur les apprentissages

Le type de projet de mobilité dans lequel les jeunes s'engagent constitue le second grand facteur de différenciation. Partir en échange de jeunes à l'étranger, vivre un volontariat européen ou international ou accueillir un groupe de jeunes en France ne conduit ni à la même étendue ni aux mêmes types d'apprentissages.

La comparaison des deux actions « historiques » de mobilité internationale proposées dans le cadre du PEJA – le SVE et les échanges de jeunes – révèle des disparités importantes dans le domaine des attitudes, des valeurs, des connaissances et des compétences acquises par les bénéficiaires. Les échanges de jeunes seraient plus performants sur le plan des apprentissages (Fennes *et al.*, 2012, p. 16) : leur volume serait plus important d'un point de vue général et l'éventail des compétences acquises par l'intermédiaire de ce type d'expérience plus large que pour les autres types d'action du PEJA⁵⁰. Pour aller plus loin, les résultats montrent également qu'il n'y a pas de corrélation statistique significative entre la durée du projet et la force des apprentissages qui en résultent. « Les projets d'échange de jeunes favorisent – et ce, au-dessus de la moyenne – le développement de l'ensemble des compétences clés, avec une forte contribution au développement de la langue étrangère et des compétences interculturelles, et une contribution relativement faible au développement des compétences civiques et de la prise d'initiative. [...] Les projets SVE révèlent un clivage ; en contribuant fortement au développement de la langue étrangère, des compétences interculturelles, mathématique et "apprendre à apprendre" ainsi qu'à la prise d'initiative, mais en contribuant très peu au développement des autres compétences, y compris de la compétence civique [...]. En outre, rien n'indique que la durée du projet ait un impact sur les réponses concernant les effets, c'est-à-dire que les projets avec un engagement continu sur une base quotidienne (tels que le SVE ou certains projets d'initiatives de jeunes) aient un effet plus fort ou plus d'effets que les projets avec des phases courtes et intensives (comme les projets d'échange de jeunes ou de formation et de mise en réseau)⁵¹. »

En outre, contrairement à ce que l'on pourrait penser *a priori*, les projets à l'accueil – quand les jeunes reçoivent leurs homologues issus d'autres pays européens ou du voisinage de l'Europe – conduisent à autant d'apprentissages chez les bénéficiaires que les projets d'envoi et sont même plus performants dans certaines circonstances. Les compétences clés développées par l'intermédiaire de ces deux types de projets sont également différenciées. « L'analyse des données d'enquête à cet égard permet d'obtenir une image plus diversifiée. Par exemple, en comparant le développement des compétences tel que perçu par les participants, on observe une différence très significative entre les participants "accueillants" et les participants "envoyés", en ce sens que les apprentissages sont plus nombreux pour les participants "accueillants" que pour les participants "envoyés". Sont notamment concernés les compétences liées à la

⁵⁰ On observe également une différenciation s'agissant des connaissances et compétences acquises.

⁵¹ « YE (Youth exchange) projects foster on and above average the development of the full spectrum of key competences, with a strong contribution to the development of foreign language and intercultural competence, and a relatively weak contribution to the development of civic competence and initiative. [...] EVS (European Voluntary Service) projects indicate a divide, contributing strongly to the development of foreign language, intercultural, mathematical and learning competence as well as to initiative, but contributing very little to the development of other competences, including civic competence ; [...]. Furthermore, there is no indication that the project duration has an effect on the responses on effects, e.g. that projects with a continuous engagement on a day-to-day basis (such as EVS or some YI (Youth initiative) projects) have a stronger/more effect than projects with short intensive phases (such as YE or T&N Training and networking) projects. » (Fennes *et al.*, 2012, p. 16.)

communication dans la première langue / la langue maternelle, les compétences numérique, sociale et civique, l'esprit d'entreprise et l'initiation aux médias. D'autre part, certaines compétences sont davantage développées par les participants "envoyés", en particulier les compétences liées à la langue étrangère, la compétence interculturelle et la compétence d'apprentissage / apprendre à apprendre⁵². » Ainsi, l'analyse de l'impact du PEJA par le réseau RAY bat en brèche un ensemble d'intuitions et de représentations communes qui veulent, par exemple, que les projets à l'envoi et notamment les volontariats de long terme soient les expériences le plus pourvoyeuses en apprentissages.

Des apprentissages sous conditions

Les expériences de mobilité internationale réalisées dans le cadre non formel ne conduisent toutefois pas systématiquement au développement de compétences, connaissances et attitudes diversifiées et positives. Une perspective critique, a minima distanciée, est de mise pour éviter de tomber dans une vision trop idéaliste des apprentissages réalisés dans le cadre des projets.

Marti Taru, sur la base d'une évaluation randomisée, invite à la vigilance quant à la force et à l'étendue des apprentissages évalués par les jeunes à l'issue de leur projet de mobilité et à l'atteinte des finalités du PEJA (Taru, 2013). La comparaison de l'évaluation des compétences entre un groupe de bénéficiaires ayant vécu un échange de jeunes à l'étranger et un groupe témoin regroupant des jeunes non mobiles montre, d'un côté, que les différences sont faibles – l'écart se situe en moyenne autour de 10 % – et, de l'autre, que seules deux compétences sont significativement plus développées d'un point de vue statistique chez les jeunes mobiles : la collaboration avec des individus d'une autre culture et les compétences linguistiques (langues étrangères)⁵³.

En outre, l'impact de la mobilité internationale sur les bénéficiaires n'est pas toujours positif. Plusieurs études et recherches pointent ainsi des effets négatifs qui remettent en cause le développement de compétences interculturelles et l'acquisition d'une sensibilité aux autres cultures. Pour Vincenzo Cicchelli (2011), la mobilité internationale, ici appréhendée en général, peut contribuer à perpétuer, voire à renforcer, les stéréotypes culturels ainsi qu'à maintenir certaines catégories de jugement. D'autres travaux mettent en évidence l'adoption par les jeunes de postures paternalistes et l'affirmation de jugements parfois très critiques vis à vis de leur propre culture (Dupuis *et al.*, 2012).

Dès lors, on ne peut que suivre les propos de Soren Kristensen quand il stipule que la mobilité internationale ne constitue pas toujours une expérience positive et que le processus du « *learning by doing* » (apprendre par la pratique) est loin d'être automatique. L'acquisition de compétences, connaissances,

⁵² « *The analysis of the survey data in this respect provides for a more differentiated picture: e.g. when comparing the development of skills as perceived by the participants, a highly significant difference between 'hosting' and 'sending' participants can be observed, in that more learning takes place for 'hosting' participants than for 'sending' participants. This refers, in particular to skills related to communication in the first language/mother tongue, digital competence, social competence, civic competence, entrepreneurship and media literacy; on the other hand, some skills are better learned by 'sending' participants, in particular skills related to foreign language competence, intercultural competence and learning competence/learning to learn.* » (Fennes *et al.*, 2012, p. 15.)

⁵³ Cette investigation mérite toutefois d'être approfondie notamment en élargissant l'échantillon de jeunes concernés.

savoir-être et valeurs dépend avant tout de la qualité du processus d'apprentissage, de sa construction⁵⁴, de sa longueur, des outils et méthodes pédagogiques utilisés et du suivi réalisé à chaque étape du projet ; un processus d'apprentissage défaillant⁵⁵ pouvant entraîner une diminution – voire une annulation – des effets positifs de la mobilité internationale. Il précise ainsi : « La mobilité d'apprentissage est une intervention pédagogique, et pas seulement une question de planification logistique. » (Kristensen, 2013, p. 98.)

Dans la même perspective, Clotilde Talleu (2016) montre que la mobilité internationale n'est pas une fin en soi et n'a aucune vertu magique pour les jeunes avec moins d'opportunités. La fin de l'expérience à l'étranger est très régulièrement une étape délicate et difficile à vivre pour ces jeunes qui – revenant dans un environnement quotidien où les difficultés multiples et multidimensionnelles qu'ils ont cherché à mettre en suspens sont toujours présentes – éprouvent de grandes difficultés à se remobiliser dans les premiers jours, voire dans les premières semaines suivant la fin de leur mobilité et tombent ainsi dans une période d'errance. Les effets positifs de la mobilité internationale peuvent donc être inhibés – *a minima* retardés – s'ils ne sont pas relayés au retour par la poursuite du cheminement. La conversion des effets de la mobilité internationale dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle du jeune semble ainsi dépendre entre autres de la qualité de l'accompagnement au retour et de son anticipation.

Au-delà des effets en termes d'acquisition ou de renforcement de compétences, connaissances, attitudes et valeurs – qui restent toutefois sous conditions – les projets de mobilité internationale réalisés dans le cadre non formel produisent également, d'une manière plus dynamique, des impacts sur les trajectoires et les parcours de vie des jeunes.

UN IMPACT SUR LES TRAJECTOIRES ET PARCOURS DE VIE DES JEUNES

Une stimulation des apprentissages futurs

Comme indiqué précédemment dans les enseignements des travaux du réseau RAY, les échanges de jeunes, le service volontaire européen et autres actions proposées par le PEJA offrent des cadres d'apprentissage propices au développement de la compétence « apprendre à apprendre » laissant augurer une stimulation des apprentissages futurs. À la suite de leur séjour à l'étranger, les jeunes seraient ainsi motivés pour étoffer leurs savoirs et savoir-faire, et poursuivre leur enrichissement de soi. Le renforcement de cette compétence suggère la possible entrée des jeunes dans une dynamique d'apprentissage et, ainsi, une influence probable sur leur trajectoire que celle-ci soit scolaire, professionnelle ou dans le domaine des engagements volontaires.

⁵⁴ Pour Kristensen, les projets de mobilité doivent être élaborés à partir d'une réflexion préalable dans laquelle certains aspects doivent être clarifiés : quels résultats et plus-value sont attendus ? Quels mécanismes permettront d'acquérir telle aptitude ou telle compétence ? Quel type d'organisation est à mettre en œuvre ? Quel accompagnement ? etc. Voir Kristensen, 2013.

⁵⁵ Un rapport d'évaluation du PEJA révèle que certains projets sont d'une piètre qualité (compétences et expertise du formateur, du leader et/ou des partenaires, contenu du projet etc.), d'autres sont organisés uniquement à des fins de voyage et/ou de rencontres. Voir sur ce point Paddison, 2014.

L'enquête réalisée par l'OFAJ auprès des jeunes participants aux rencontres bi et tri-nationales conduit à des résultats similaires. Le titre du rapport d'évaluation, « Les échanges ouvrent des perspectives », est de ce point de vue particulièrement significatif. À la suite de leur rencontre avec leurs homologues français, allemands et/ou polonais, les jeunes mobiles ont « envie de plus ». Ils souhaitent tout d'abord poursuivre leurs apprentissages linguistiques. Pour les auteurs du rapport, c'est véritablement la méthode d'animation linguistique et, plus précisément, l'approche ludique qui créerait une motivation intrinsèque pour la poursuite de l'apprentissage de l'autre ou des autres langues. « 77 % (des jeunes participants) approuvent l'affirmation : "Cette rencontre m'a donné envie d'apprendre l'autre/les autres langues." » (Ilg, Dubiski, 2011.) De même, la découverte interculturelle permise par ces rencontres a le goût de trop peu pour les jeunes, et une grande majorité d'entre eux ont envie de vivre de nouvelles expériences interculturelles, de découvrir de nouveaux pays, de rencontrer de nouvelles personnes, etc. « [...] 80 % souhaitent en savoir plus sur le pays étranger, 85 % aimeraient aussi découvrir d'autres pays et cultures, et presque deux tiers s'imaginent aisément partir longtemps dans le pays partenaire. » (Ilg, Dubiski, 2011.) Cet impact des séjours réalisés dans le cadre non formel sur la création ou l'approfondissement d'un goût pour le voyage et la mobilité au-delà des frontières du pays de résidence est régulièrement mentionné dans les travaux de recherche, les études et autres évaluations.

Une clarification des trajectoires et/ou une remobilisation pour la construction des parcours de vie : l'exemple des jeunes avec moins d'opportunités

Les travaux de recherche, d'étude et d'évaluation mettent en évidence par ailleurs un impact des expériences de mobilité internationale réalisées dans un cadre non formel en termes de clarification ou de réorientation des trajectoires scolaire, professionnelles, sociales, etc., ou de (re)mobilisation, plus générale, pour la construction des parcours de vie. Il est fréquent, notamment chez les jeunes avec moins d'opportunités, que le séjour à l'étranger s'apparente à un véritable point d'inflexion dans leur trajectoire, qui va en modifier les orientations futures.

L'expérimentation de séjours individuels et collectifs à destination de jeunes peu – ou pas qualifiés – accompagnés par les missions locales ou en parcours d'apprentissage (Carel, Déloye, 2012) révèle que l'ouverture culturelle et le dépaysement conduisent à des changements au niveau du comportement qui se traduisent dans leurs projets scolaires et professionnels. La perception d'un changement de soi, l'accroissement de la confiance et de l'estime de soi et le regard nouveau porté sur leur propre situation entraînent une maturation de leur projet professionnel ou de réorientation. « Les jeunes reviennent d'abord avec une meilleure idée de ce qu'ils souhaitent faire, ou tout au moins de ce qu'ils ne veulent pas faire. Leur projet personnel et professionnel étant mieux défini, ils peuvent recalibrer les outils et méthodes à déployer dans le cadre de leur recherche active d'emploi ou de formation. Ce dynamisme retrouvé ne dure parfois peut-être pas, mais "il est indubitablement moteur, au retour." » (Carel, Déloye, 2012, p. 112.)

Une autre étude montre que cet impact s'observe principalement en termes de (re)mobilisation des jeunes dans la construction de leur parcours de vie, prérequis pour avancer sur le chemin de l'insertion sociale et professionnelle. Pour les jeunes avec moins d'opportunités, la mobilité internationale est véritablement un « accomplissement » introduisant une rupture dans la succession d'échecs qui émaillent leur existence. Elle

leur redonne la confiance nécessaire pour affronter ce qui est le plus dur : une intégration sociale heureuse ; ils sont (re)mobilisés et (re)motivés pour avancer dans leur parcours de vie. L'expérience d'une mobilité internationale – qu'elle soit individuelle ou collective – remet ainsi les jeunes en route sur le chemin de l'insertion sociale et professionnelle et ce, même si leur projet n'est pas encore pour certains complètement clarifié ou stabilisé (Talleu, 2016).

Une poursuite des engagements volontaires au-delà des projets

Vivre une expérience de volontariat en Europe ou à l'international peut également avoir un effet catalyseur des engagements dans le pays de résidence. Les jeunes mobiles seraient ainsi plus enclins à s'engager, à poursuivre leurs engagements bénévoles ou leur implication dans le domaine de l'humanitaire et/ou du développement. Citant les résultats d'une étude sur le sujet⁵⁶, le rapport de l'ONU sur le volontariat et l'inclusion stipule que les volontaires ont plus de probabilité d'être actifs sur les questions de citoyenneté et que ceux qui commencent leur engagement pendant la jeunesse ont toutes les chances de le poursuivre à l'âge adulte. Une autre étude met en exergue un effet à long terme sur la participation à la vie sociale et politique ; les heures de « service communautaire » réalisées par les lycéens américains constituent des variables prédictives de leur participation future à la vie politique – ces derniers votent plus régulièrement aux élections – et ont plus de probabilité de s'engager en tant que volontaire ou bénévole à l'âge adulte⁵⁷.

Une contribution à l'employabilité et à la construction des trajectoires professionnelles à approfondir

L'acquisition d'une variété de connaissances, d'aptitudes et de compétences par l'intermédiaire d'un séjour à l'étranger réalisé dans un cadre non formel (voir *supra*) interroge la contribution de ces expériences au développement de l'employabilité des jeunes. Ces dernières années, quelques travaux ont fleuri sur cette thématique, probablement influencés pour certains par l'évolution du discours sur les finalités du PEJA – actuellement Erasmus + Jeunesse – et son orientation vers l'inclusion sociale et l'employabilité notamment en direction des jeunes avec moins d'opportunités⁵⁸.

Un premier ensemble de travaux fait un lien principalement théorique entre des compétences, connaissances et autres ressources gagnées par les jeunes lors d'un projet de mobilité internationale réalisé dans un cadre non formel et celles habituellement valorisées et recherchées dans d'autres sphères sociales. Dans cette perspective, les séjours à l'étranger – encadrés par exemple par le PEJA – auraient un impact indirect sur l'employabilité, pour Agathe Dirani et Francine Labadie (2013), en favorisant l'acquisition de différentes expériences permettant aux jeunes de construire leur trajectoire professionnelle, au-delà de

⁵⁶ CIVICUS World Alliance for Citizen Participation, International Association for Volunteer Effort (IAVE) and United Nations Volunteers (UNV) program. *Volunteering and Social Activism*, 2007. Étude citée dans *Social inclusion and volunteerism : considerations for post-2015 development agenda*, UNV Issue Brief, 2014.

⁵⁷ Hart, D., Donnelly, T.M., Youniss, J., Atkins, R., « High school community service as a predictor of adult voting and volunteering », *American Educational Research Journal*, n° 1, vol. 44, mars 2007, p. 197-219. Étude citée dans *Social inclusion and volunteerism : considerations for post-2015 development agenda*, op. cit.

⁵⁸ Voir partie sur les attentes des pouvoirs publics, p. 13.

trouver leur place et de s'engager activement dans la vie sociale. Özgehan Senyuva (2014) montre en particulier que certaines compétences forgées dans le cadre du SVE – principalement la communication, la sensibilité interculturelle, la coopération, les aptitudes linguistiques et la capacité à s'exprimer à l'oral – concourent directement à l'employabilité. Dans un registre différent, un rapport établi par l'ONU sur le volontariat et l'inclusion sociale s'appuyant sur un ensemble de travaux de recherche⁵⁹ affirme que le volontariat – bien que situé dans la sphère « hors travail » ne peut être considéré comme une (simple) préparation à l'emploi. Il permet aux participants d'expérimenter différentes formes de travail et d'acquérir de véritables compétences professionnelles : communication interculturelle, résolution de conflits et de problèmes, évaluation, management, leadership, etc. Ces expériences constituent également des leviers pour décrocher des bourses ou un emploi grâce au développement des réseaux et du capital social⁶⁰.

Les compétences et ressources développées dans le cadre des projets de mobilité non formelle peuvent également être reliées à celles requises dans le monde de l'entrepreneuriat, la création d'entreprise ou pour s'insérer dans le secteur du travail libéral. Soren Kristensen met ainsi en évidence que la mobilité internationale dans le cadre non formel, parce qu'elle se situe à l'articulation entre le développement d'une pensée originale et sa conversion en action, peut constituer un atout dans les projets d'entrepreneuriat des jeunes⁶¹.

Si ces travaux proposent une analyse des apprentissages forgés par une expérience de mobilité à l'étranger à travers le prisme du développement de l'employabilité des jeunes, l'impact réel sur leur insertion sur le marché de l'emploi et, plus généralement, sur leur parcours professionnel reste ici de l'ordre de l'hypothèse⁶².

Les travaux de Céline Leroux constituent une avancée importante des connaissances sur la conversion des expériences de volontariat international dans les trajectoires professionnelles des jeunes en France. L'enquête rétrospective réalisée sur d'anciens jeunes volontaires, montre l'existence de différents types de poursuite de parcours professionnel dans les champs de la solidarité internationale et de l'intervention

⁵⁹ AusAID, *Volunteering for International Development : Approaches and Impact*. AusAID Office of Development Effectiveness, 2013 ; Machin J., *The Impact of Returned International Volunteers in the UK : A Scoping Review*, Institute for Volunteering Research, London, 2008 ; McBride A. M., Sherraden M. S., Lough B.J., « Inclusion and effectiveness in international volunteering and service », *Testimony, US Congressional Briefing on Global Service Fellowships, CSD Perspective 07-13*. 2007 ; Brook J., Missingham B., Hocking R., Fifer D., *The Right Person for the Job : International Volunteering and the Australian Employment Market*, Monash University and Australian Volunteers International. Victoria, Australia, 2007. Études citées dans *Social inclusion and volunteerism : considerations for post-2015 development agenda, op. cit.*

⁶⁰ Cette réflexion sur le capital social est également menée par Elaine Bardot au sujet du SVE. Pour elle, partir à l'étranger dans le cadre d'un SVE familiarise les jeunes avec la notion de réseau et les encourage à le développer. Ce type d'expérience doterait en fait les bénéficiaires d'un capital social – composé non seulement de professionnels mais également de leurs homologues rencontrés à l'étranger – sur lequel ils peuvent éventuellement s'appuyer pour monter ou enrichir leur projet professionnel. Bien que son étude ne fournit pas de données tangibles sur cet aspect, Bardot affirme toutefois que c'est moins dans les compétences acquises dans le cadre du SVE à proprement parler que dans ce qui gravite autour de cette expérience que le dispositif a véritablement un impact sur le parcours professionnel des jeunes (Bardot, 2012).

⁶¹ Ce questionnement autour des compétences acquises dans le cadre des projets et leur contribution au développement de l'employabilité des jeunes interroge, plus généralement, l'impact de la mobilité internationale dans le cadre non formel sur les parcours et les trajectoires, nous reviendrons plus précisément sur cet aspect à la fin de cette section.

⁶² Une étude américaine montre toutefois que les volontaires ont un taux de succès plus important dans leur recherche d'emploi. Volunteer and Service Enquiry Southern Africa (VOSESA), *An Assessment of the Self-Reported Impact of the love Life Groundbreaker Programme 2001- 2005: Conducted for loveLife*. Johannesburg, 2008. Étude citée dans *Social inclusion and volunteerism : considerations for post-2015 development agenda, op. cit.*

sociale : une réorientation professionnelle dans ces secteurs ; un placement dans l'emploi grâce notamment à l'étoffement des réseaux de relations ; une absence de conversion de l'expérience de volontariat dans le parcours professionnel souhaité en raison fréquemment d'un niveau d'étude insuffisant ; une trajectoire alternant périodes de travail et de chômage. Si les parcours professionnels des jeunes se poursuivent diversement à l'issue de leur expérience à l'étranger, ils restent tous influencés par le lien social comme dimension recherchée de l'activité professionnelle (recherche de relations interculturelles, d'échanges avec des personnes avec qui ou pour qui le jeune travaille, etc.) et finalité de leur travail. Ces trajectoires ne peuvent cependant pas être déconnectées des attentes et motivations des jeunes – de ce qui les pousse à s'engager. En effet, entre partir en volontariat pour faire une coupure et se donner un temps de réflexion sur son orientation ou s'engager dans une logique de placement professionnel, les effets sur les trajectoires varient de manière significative (Leroux, 2014).

Cet état des lieux montre que les travaux sur la contribution de la mobilité internationale non formelle à l'employabilité des jeunes et son impact dans la construction des trajectoires professionnelles restent à approfondir. La mise en œuvre d'études et de recherches longitudinales interrogeant sur le long terme l'impact de la mobilité internationale sur les parcours de vie des jeunes et la conversion des apprentissages – compétences, connaissances, savoir-être, etc. – permettrait probablement d'accroître les connaissances sur la dynamique des parcours des jeunes mobiles⁶³. Cette perspective d'étude est cruciale ; en effet, selon Céline Leroux, le volontariat international est moins envisagé par les jeunes comme une fin en soi que comme un « moyen pour... » (Leroux, 2014).

LES INCIDENCES SUR LES PORTEURS DE PROJETS ET PROFESSIONNELS DE LA JEUNESSE

Si les échanges de jeunes, séjours collectifs et volontariats à l'étranger mettent en jeu non seulement des bénéficiaires mais également des professionnels (travailleurs de jeunesse, porteurs de projets, acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, etc.), les travaux traitant des effets de la mobilité internationale sur ces derniers sont très peu nombreux. Aujourd'hui, nous n'avons qu'une connaissance faible des incidences des projets sur ceux qui les élaborent, les mettent en œuvre et/ou accompagnent les jeunes dans leurs démarches. Dans quelles mesures les professionnels tirent-ils des bénéfices de leur implication dans un projet de mobilité internationale ? Quelles sont les incidences sur leurs compétences professionnelles et leurs parcours ? Voilà des questions, à titre d'exemples, qui restent à investiguer.

Les recherches du réseau RAY se donnant pour champ d'investigation non seulement les jeunes bénéficiaires mais également les professionnels et les organisations permettent de brosser un rapide tableau de l'impact du PEJA sur les responsables de projets, basé principalement sur des données quantitatives. Les résultats montrent ainsi clairement que les actions soutenues par le PEJA ont une influence sur les professionnels, notamment quand on s'intéresse aux compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie. Sur ce point, le développement des compétences en langues étrangères,

⁶³ L'analyse de la contribution de la mobilité internationale non formelle à l'employabilité des jeunes est indissociable d'une interrogation sur sa reconnaissance dans les autres sphères de la vie sociale et, principalement, dans le monde scolaire et professionnel. Nous y reviendrons dans la partie 4, p. 51.

interpersonnelles, sociales, interculturelles et civiques, du sens de l'entrepreneuriat et de la communication dans la langue maternelle obtiennent les scores les plus élevés dans l'auto-évaluation que les porteurs de projets font de leurs apprentissages. Aussi, les aptitudes acquises par les jeunes et les professionnels divergent sur certains aspects. En effet, si la compétence « apprendre à apprendre » est évaluée moins positivement chez les porteurs de projets que chez les bénéficiaires, la compétence interculturelle quant à elle semble davantage renforcée grâce au projet. Une autre évaluation du PEJA, plus qualitative, signale à ce sujet une augmentation de la sensibilité aux différences culturelles chez les professionnels, une plus grande ouverture d'esprit et une adhésion renforcée aux valeurs de tolérance et de respect (Paddison, 2014). Enfin, les projets de mobilité semblent également avoir un impact plus élevé chez les professionnels s'agissant de la participation à la vie politique et sociale. « Un résultat significatif des enquêtes standard entre 2009 et 2011 est que les chefs de projet rapportent également le développement de compétences clés par l'intermédiaire de leur participation à des projets Jeunesse en action. En principe, leurs réponses dénotent un modèle similaire au développement des compétences chez les participants, mais avec certaines variations, en particulier : un développement perçu plus fort de la compétence interculturelle et plus faible de la compétence d'apprentissage (« apprendre à apprendre ») (voir Fennes *et al.*, 2012). [...] En outre, 75 % des chefs de projet signalent qu'ils sont plus fortement impliqués dans la vie sociale et/ou politique – comme effet du projet⁶⁴. »

Parallèlement à ces compétences clés, les responsables de projets font également des acquisitions d'importance dans le domaine de leurs savoir-faire professionnels utiles pour l'exercice de leur métier. Les évolutions les plus significatives concernent d'une part l'éducation non formelle – la plupart des projets ayant permis au professionnel d'introduire et/ou de tester de nouvelles méthodes, outils, jeux, exercices, etc. – et, d'autre part, le management de projets internationaux (Fennes *et al.*, 2013) et ce, même si les porteurs de projets sont généralement déjà expérimentés dans ce domaine. Une autre étude montre que le PEJA permet aux professionnels d'explorer de nouveaux sujets et de travailler avec des jeunes qui ne constituent pas habituellement le public accueilli par les structures ; les groupes minoritaires par exemple (Paddison, 2014). Ces travaux mettent également en évidence une intention claire des professionnels de transférer ces nouveaux savoir-faire dans leur travail au quotidien.

Les responsables de projets ont également clairement la conviction que leur implication dans un projet de mobilité internationale avec des jeunes contribue à leur développement professionnel et leur ouvre de nouvelles perspectives. Certains envisagent de renforcer leur maîtrise des langues étrangères, d'autres pensent partir à l'étranger pour y travailler pour une période plus ou moins longue, etc. Ils ont également l'intuition que leurs opportunités d'emploi se sont accrues et que cette expérience peut leur ouvrir certaines portes et infléchir leur carrière professionnelle (Fennes *et al.*, 2013).

Enfin et à l'instar des jeunes bénéficiaires, les conséquences en termes d'apprentissages chez les professionnels varient selon que le projet soit une action d'accueil ou d'envoi. Être un responsable de projet

⁶⁴ « A significant finding of the standard surveys between 2009 and 2011 is that also project leaders report that they developed key competences through their involvement in YiA projects. In principle, their responses show a similar pattern to the competence development of participants but with some variation, in particular with a perceived stronger development of intercultural competence and a perceived weaker development of learning competence ('learning to learn') (see Fennes *et al.*, 2012). [...] Furthermore, 75 % of the project leaders report that they are more strongly involved in social and/or political life as an effect of the project. » (Fennes *et al.*, 2013, p. 19.)

qui prépare et met en œuvre un programme d'activités ou des missions pour des jeunes volontaires accueillis au sein de sa structure, qui les manage, règle les difficultés quotidiennes, etc., ou être un professionnel chargé de préparer et d'envoyer un jeune – ou un groupe de jeunes – à l'étranger dans les meilleures conditions possibles ne produit pas les mêmes effets d'apprentissage. Sans surprise, les tendances relevées chez les bénéficiaires se reproduisent chez les responsables de projets. Les impacts sont de même niveau dans les projets d'accueil que dans les projets d'envoi voire, dans certains contextes, plus importants pour les premiers. Les compétences acquises ou approfondies par les professionnels semblent également plus variées lors de l'accueil de jeunes en séjour de mobilité. Seules les aptitudes linguistiques et notamment les capacités à s'exprimer dans une langue étrangère semble plus développées dans les projets d'envoi (Fennes *et al.*, 2013). « De même, également en ce qui concerne le développement des compétences des chefs de projet, il semble que les apprentissages soient plus nombreux dans le cas de l'accueil de jeunes que de l'envoi. Ceci concerne en particulier la communication dans la première langue (langue maternelle), la compétence mathématique, la compétence numérique, la compétence sociale, le sens de l'initiative et l'esprit d'entreprise, et l'initiation aux médias⁶⁵. »

Les travaux menés par le réseau RAY et les auteurs du rapport *Look Beyond* (Paddison, 2014) apportent des éclairages sur certains aspects de l'impact des projets de mobilité internationale réalisés dans un cadre non formel sur les professionnels et responsables de projets. Des investigations complémentaires notamment qualitatives sur les effets « statiques » – en termes d'apports au présent – et « dynamiques » – au regard des parcours et des trajectoires – sont d'ores et déjà envisagées dans l'évaluation du programme Erasmus + conduite par le réseau RAY, en vue de compléter et d'approfondir ces premiers éléments. Une étude qualitative portant sur la montée en compétences des responsables de projets après le suivi d'actions de formation est en cours dans une douzaine de pays dont la France⁶⁶.

LES IMPACTS SUR LES ORGANISATIONS D'ACCUEIL ET D'ENVOI

À l'instar des incidences de la mobilité internationale sur les professionnels, la littérature traitant de l'impact sur les organisations est peu fournie. Les données récentes sur le sujet sont généralement éparées, plus souvent issues de travaux globaux que le fruit d'investigations spécifiques. On note ainsi une prédominance soit des récits subjectifs d'acteurs, soit – quand des recherches empiriques existent – d'intentions de développements et d'évolutions organisationnelles formulées par les porteurs de projets et travailleurs de jeunesse.

À ce sujet, les coordinateurs scientifiques du réseau RAY montrent que le PEJA contribue au développement et à la professionnalisation des organisations et, par-là, à l'émergence d'« organisations apprenantes » (« *learning organisations* »). Ils classent les effets structurels du programme en trois catégories : « [...] les chefs de projet et les travailleurs / animateurs de jeunesse impliqués ont également signalé que leurs projets ont eu un effet significatif sur leurs organisations, leurs groupes et leurs structures de jeunesse en

⁶⁵ « Similarly, also with respect to the competence development of project leaders, significantly more learning seems to take place on the 'hosting' side than on the 'sending' side. This refers, in particular, to communication in the first language (mother tongue), mathematical competence, digital competence, social competence, sense of initiative and entrepreneurship and media literacy. » (Fennes *et al.*, 2013, p. 36.)

⁶⁶ Les premiers résultats de cette étude qui se poursuivra en 2017 seront disponibles à la fin de l'année 2017.

tant que tels, notamment en ce qui concerne l'internationalisation des organisations et de leurs activités, la promotion accrue de la participation et de la citoyenneté active dans leur organisation et le développement de l'organisation d'un point de vue général : cela suggère que les organisations, les groupes et les structures impliqués dans les projets Jeunesse en action se transforment en "organisations apprenantes".⁶⁷ » Plus concrètement, l'internationalisation des organisations se traduit dans les discours des responsables de projets par une intention d'élaborer plus régulièrement des projets transnationaux, d'établir de nouveaux contacts, de créer des partenariats avec d'autres organisations, de s'engager dans des réseaux européens et internationaux pour augmenter les opportunités de coopération, d'accorder une plus grande attention à la dimension internationale du travail de jeunesse ainsi que de s'impliquer plus nettement sur les questions européennes. S'agissant de la promotion de la participation et de la citoyenneté active, les responsables de projets envisagent d'accroître leurs actions pour développer la participation des jeunes, de prendre en considération plus largement la diversité culturelle au sein de leur organisation et, de manière moins importante, entre autres, d'accroître leurs actions à destination des jeunes avec moins d'opportunités. Enfin, le développement de l'organisation d'un point de vue général perçu par les responsables de projets à la suite de leur engagement dans le PEJA passe par un renforcement de leurs relations avec les structures implantées localement et une augmentation des compétences dans le domaine du management. Sur cet aspect, il n'est pas rare que les acteurs impliqués dans certaines actions du PEJA transfèrent leurs compétences acquises – élaboration et mise en œuvre de projets internationaux impliquant des jeunes, renforcement des réseaux locaux, levée de fonds, approche qualitative du travail de jeunesse, etc. – dans leur travail quotidien. « Il est remarquable qu'une grande majorité (plus de 80 %) des travailleurs de jeunesse qui participe à des activités de formation et de mise en réseau ou du plan de coopération et de formation déclare avoir déjà appliqué les connaissances et les compétences acquises pendant le projet dans leur travail / leur engagement dans le domaine de la jeunesse⁶⁸. »

Si ces grandes catégories d'effets sont reprises dans d'autres travaux d'évaluation du PEJA (Paddison, 2014), le rapport du Comité des régions sur le volontariat international pointe d'autres impacts sur les organisations. En premier lieu, les auteurs montrent qu'accueillir un volontaire international permet à la structure de développer un spectre plus large d'activités. Ils citent à ce propos les enseignements d'une étude lithuanienne soulignant que l'influence la plus significative des volontaires internationaux sur l'organisation qui les reçoit provient de leur énergie, de leurs idées et de leurs méthodes innovantes qui permettent de renouveler et de diversifier en partie les activités de la structure. Le rapport montre également que même si le volontariat se situe dans la sphère non marchande – expliquant probablement pourquoi son impact économique a été pendant longtemps négligé et qu'il fait encore aujourd'hui l'objet de peu d'études –, l'impact économique du volontariat et, en particulier, le retour sur investissement de l'accueil de volontaires semble considérable. « L'analyse économique du volontariat est rarement menée,

⁶⁷ « [...] project leaders and participating youth workers/leaders also report that their projects have had a significant effect on their organisations, groups and youth structures as such, in particular with respect to an internationalisation of the organisations and their activities, an increased promotion of participation and active citizenship in their organisations, and organisational development in general: this suggests that organisations, groups and structures involved in YiA projects are developing into 'learning organisations. » (Fennes et al., 2012, p. 14.)

⁶⁸ « It is remarkable that a large majority (more than 80%) of youth workers participating in T&N (Training and Networking) or TCP (Training and Cooperation Plan) activities report that they already applied knowledge and skills acquired during the project in their work/involvement in the youth field. » (Fennes et al., 2012, p. 27.)

mais une étude comparative de l'Institute for Volunteering Research (Institut pour la recherche sur le volontariat, Royaume-Uni) a montré que la plupart des organisations investissant dans des bénévoles reçoivent des rendements qui se situent entre trois et huit fois l'investissement de départ⁶⁹. » D'autres effets concernent le perfectionnement en langues étrangères des salariés de l'organisation et un accroissement de l'importance accordée aux valeurs de tolérance et de compréhension mutuelle. C'est également sur ce dernier point qu'insistent des travaux de recherche finnois. Ces derniers montrent que la mobilité internationale non formelle entraîne une réduction des préjugés et des stéréotypes au sein des organisations et un recul de la défiance vis à vis des autres cultures. Une forme de « remaniement identitaire » s'observe également chez les anciennes générations modifiant leur « identité culturelle » au contact de jeunes provenant de pays étrangers⁷⁰.

L'IMPACT DE LA MOBILITE INTERNATIONALE NON FORMELLE SUR LES TERRITOIRES LOCAUX

À mesure que l'on s'éloigne du cœur des projets de mobilité internationale et plus particulièrement de l'expérience vécue par les bénéficiaires, l'impact de ce type d'expérience se réduit considérablement. Les territoires locaux, par exemple, semblent tirer relativement peu de bénéfices des engagements des jeunes dans des échanges transnationaux, des volontariats ou des séjours collectifs.

Les chercheurs du réseau RAY ont interrogé les responsables de projets et travailleurs de jeunesse⁷¹ sur l'impact de leurs initiatives financées par le PEJA sur l'environnement local dans lequel elles se déroulent. Même si ces impacts apparaissent faibles comparativement à ceux identifiés chez les jeunes et les professionnels, ils montrent que des effets positifs du programme irradient dans une certaine mesure les territoires locaux : les communautés locales sortent généralement enrichies de la mise en œuvre de projets de mobilité sur leur territoire, leur dimension européenne et interculturelle est appréciée et la sensibilité des acteurs locaux à la jeunesse et à ses problématiques s'est accrue. Le seul bémol concerne les jeunes avec moins d'opportunités. Si cette dimension est centrale dans les finalités du PEJA, la préoccupation pour l'inclusion sociale des jeunes vulnérable ne semble pas dépasser les premiers cercles des acteurs concernés ; elle n'est généralement pas devenue une priorité des territoires à l'issue des projets. « Dans un sens plus large, les communautés locales peuvent aussi être considérées comme des « organisations apprenantes » à la suite des projets auxquels elles ont participé directement ou indirectement par l'intermédiaire de leurs organisations de jeunesse/groupes de jeunes et des participants : plus de 80 % des chefs de projet déclarent que l'environnement/la communauté locale a été activement impliqué dans leur projet et que ces projets ont été perçus comme un enrichissement du contexte local. Les effets signalés sont légèrement plus faibles que pour les organisations/groupes. Néanmoins, la majorité des chefs de projet indique que les

⁶⁹ « *Economic analysis of volunteering is rarely conducted, but a comparative study by the Institute for Volunteering Research (UK) has measured that most organisations investing in volunteers receive returns that are between threefold and eightfold.* » (The Institute for Volunteering Research, *Valuing volunteers in Europe: A comparative study of the Volunteer Investment and Value Audit*, London, 1999, cité par Committee of the Regions, 2009, p. 60.)

⁷⁰ Jyrkka, 2012. Seuls les résumés de ces études ont été consultés, l'intégralité des articles n'étant pas traduite en français.

⁷¹ Précisions ici que cette étude ne se base pas sur une collecte de données réalisée auprès des acteurs locaux non directement concernés par le(s) projet(s) de mobilité qui se déroulent sur leur territoire. Voir Fennes *et al.*, 2012.

communautés sont devenues plus conscientes des préoccupations des jeunes et que les dimensions interculturelles et européennes du projet ont été appréciées. L'effet le plus faible concerne l'engagement pour l'inclusion des jeunes ayant moins d'opportunités⁷². »

Une autre évaluation du PEJA réalisée en 2014 et centrée sur le rôle du programme dans le développement du travail de jeunesse se montre plutôt critique s'agissant de l'impact du programme sur les territoires locaux (Paddison, 2014). Le rapport montre ainsi qu'une séparation nette entre le travail de jeunesse local et international ou européen est généralement de mise dans les projets financés par le PEJA et que les communautés locales bénéficient rarement – directement ou indirectement – des initiatives qui se déroulent sur leur territoire. Il fait état d'un manque de liant entre les niveaux territoriaux, entre un projet européen impliquant des jeunes provenant parfois d'une diversité de pays et l'environnement local et ses acteurs. Plusieurs pistes sont avancées pour expliquer ce constat : des communautés et des partenaires locaux qui ne sont pas toujours disposés à accueillir une communauté internationale et à s'investir dans ce type d'initiative, un manque de communication autour du projet et de dissémination de ses résultats, une prise en compte insuffisante des besoins de la population locale dans le montage des projets, etc.

Au-delà de cette dissociation entre les échelles territoriales, de nombreux travaux s'accordent à souligner que l'ouverture des jeunes sur l'environnement local est également réduite. L'intégration des jeunes au sein de la population d'accueil est faible ; ils restent généralement entre semblables au sein du groupe de pairs internationaux constitué par l'intermédiaire du projet. Ils tissent rarement de relations avec les habitants de leur lieu de résidence⁷³.

Ce premier développement assez critique semble cependant devoir être nuancé. La mobilité internationale réalisée dans le cadre non formel peut impacter sensiblement les territoires locaux et les acteurs qui y sont engagés, tout semblant dépendre de la manière dont sont élaborés les projets et les initiatives.

Dans le cadre de la déclinaison dans les États membres de l'Union européenne de la stratégie d'inclusion des jeunes avec moins d'opportunités, la France a choisi, entre autres, d'impulser une démarche partenariale et de faire travailler en réseau au niveau local, régional et national les différents acteurs de terrain susceptibles d'accompagner les jeunes et de monter des projets avec des partenaires européens. Au niveau local, cette démarche s'est traduite par le lancement d'expérimentations financées dans le cadre du FEJ visant à remobiliser les jeunes peu ou pas qualifiés, via la mobilité internationale, pour renforcer leurs capacités à s'insérer professionnellement et socialement. Certains projets ont consisté en l'installation de plateformes régionales collaboratives dans l'optique de conjuguer les compétences et les savoir-faire d'un ensemble d'acteurs au niveau local afin de co-construire et d'organiser avec le jeune son projet de mobilité⁷⁴.

⁷² « In a broader sense, the local communities too can be considered to be 'learning organisations' as a result of projects in which they were – directly or indirectly – involved through their youth organisations/groups and the participating young people: more than 80% of the project leaders report that the local environment/community was actively involved in their project and that these projects were perceived as an enrichment to the local context. The reported effects are slightly weaker than for the organisations/groups, but despite this a majority of project leaders indicate that the communities became more aware of the concerns of young people, and that the intercultural and European dimensions of the project were appreciated. The considerably weakest effect was that on the commitment to the inclusion of young people with fewer opportunities. » (Fennes et al., 2012, p. 27.)

⁷³ Voir notamment : Committee of the Regions, 2009 ; Cicchelli, 2011.

⁷⁴ Voir notamment Carel et al., 2011 ; Carel, Déloye, 2012 ; Carel et al., 2012.

Certaines évaluations – notamment celle de l'expérimentation mise en œuvre par la Mission locale du Grand Besançon – ont ainsi montré que c'est véritablement sur la coordination des acteurs régionaux que les effets les plus importants se sont manifestés⁷⁵. L'expérimentation a permis de nombreux rapprochements et une meilleure interconnaissance des acteurs qui gravitent autour de la mobilité internationale des jeunes. Cette meilleure synergie s'est accompagnée de la création de nouveaux partenariats avec des structures qui n'étaient pas engagées jusque-là sur ce champ d'activité. Les relais locaux se sont ainsi multipliés et la mobilité internationale s'est disséminée plus largement sur le territoire (Carel *et al.*, 2012 ; Dupuis *et al.*, 2012). En outre, ces expérimentations ont conduit à l'émergence de nouvelles perspectives d'action poursuivant cette logique de décloisonnement institutionnel et perpétuant la démarche partenariale engagée ; des projets d'extension géographique du périmètre des plateformes ou d'extension thématique ont ainsi vu le jour. Selon Carel *et al.*, un développement endogène semble pouvoir émerger de l'expérimentation mise en œuvre par la mission locale du Grand Besançon en fédérant les acteurs locaux autour de « domaines de projets transversaux » ou de « thématiques d'enjeux locaux »⁷⁶.

Si ces plateformes expérimentales ont, en règle générale, entraîné des effets positifs sur les territoires notamment s'agissant de la coordination des acteurs au niveau local, des questions perdurent à l'issue de ces expérimentations liées d'une part à la pérennisation de ces outils collaboratifs dont le financement est assuré par des fonds publics sur un appel à projets ponctuel et, d'autre part, à la poursuite de la dynamique partenariale engagée dans les territoires.

⁷⁵ Les effets de ces expérimentations sur les jeunes et leur accès à un séjour de mobilité internationale réalisé dans un cadre non formel sont moins prononcés (Carel *et al.*, 2011 et 2012)

⁷⁶ Voir Carel *et al.*, 2011 ; Carel, Déloye, 2012 ; Carel *et al.*, 2012.

IV. LA RECONNAISSANCE ET LA VALORISATION DE LA MOBILITE INTERNATIONALE REALISEE DANS UN CADRE NON FORMEL

L'analyse de l'impact de la mobilité internationale dans un cadre non formel – échanges et rencontres de jeunes, volontariat transnational, etc. – est indissociable sous certains aspects de réflexions et de considérations autour de sa reconnaissance au-delà de ses frontières. En effet, à titre d'illustration, on ne peut espérer d'effets concrets de la mobilité sur les parcours de vie et/ou l'insertion sociale et professionnelle des jeunes si, d'une part, ces derniers n'identifient pas les apprentissages réalisés au cours de ces expériences et ne prennent pas conscience de leur valeur et, d'autre part, si les secteurs connexes à la mobilité internationale non formelle – principalement l'éducation formelle et le monde du travail – ne reconnaissent pas sa légitimité et sa plus-value auprès des jeunes. Les travaux montrent que la reconnaissance de la mobilité internationale réalisée dans un cadre non formel s'inscrit dans un jeu entre une reconnaissance individuelle et une reconnaissance institutionnelle et sociale, entre une reconnaissance informelle de ses apports et leur validation formelle. Ils soulèvent également de nouveaux enjeux non seulement pour la recherche mais également pour l'action publique.

IDENTIFICATION DES COMPETENCES ET CONNAISSANCES ACQUISES ET RECONNAISSANCE INDIVIDUELLE

Si la reconnaissance de la mobilité internationale non formelle doit s'envisager à un niveau individuel, social, politique et formel⁷⁷, les études, recherches et évaluations se concentrent en règle générale sur la reconnaissance des apports chez les bénéficiaires directs, c'est à dire, les jeunes.

En premier lieu, il semble nécessaire de rappeler que la très grande majorité des jeunes croient dans la plus-value de leur expérience à l'étranger – notamment quand ils sont engagés dans un volontariat – pour avancer dans l'élaboration de leur parcours de vie, construire leur trajectoire professionnelle et s'insérer sur le marché du travail. Partant du fait que cette expérience constitue un atout pour leur entrée dans la vie active, nombreux sont ceux qui la valorisent en l'inscrivant sur leur CV. « C'est une expérience hors du commun (le SVE) pour ces jeunes et tous expliquent la mettre en avant dans leur CV, jugeant qu'elle peut être un atout dans leur parcours professionnel. C'est d'autant plus vrai pour ceux qui se sont engagés afin d'acquérir une expérience dans le domaine auquel ils se destinent⁷⁸. » Cette croyance dans l'atout que constitue le SVE pour entrer dans la vie active et décrocher un emploi est confirmée par des travaux réalisés au niveau européen. « Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient d'accord avec l'énoncé : "Je crois que mon expérience SVE a accru mes chances de trouver un emploi", une nette majorité (67,5 %) des ex-volontaires

⁷⁷ Cette assertion a été rappelée dans le document de cadrage de la conférence « *Learning Mobility in the Youth Field: Towards Opportunities for all Evidence, experience, discourse* », Partenariat Conseil de l'Europe / Union européenne, Istanbul, 2015), (<http://pjp-eu.coe.int/documents/1017981/8655813/Subthemes+EPLM+Conference+Istanbul+2015.pdf/1be1ed96-bac0-4783-99e6-bccba6cb1e14>).

⁷⁸ Robiteau, Silvestre 2012, p. 65. Les auteures montrent également que pour les jeunes attirés par le SVE pour se réorienter ou s'évader, le lien avec leur projet professionnel est moins clairement établi. Ils mentionnent toutefois leur expérience dans leur CV pour témoigner des qualités humaines qu'ils ont acquises : ouverture d'esprit, autonomie, capacités d'adaptation, etc.

SVE participant à l'étude a répondu positivement (fortement d'accord + d'accord). Ceux qui étaient en désaccord étaient seulement 13,9 %, et les autres sont restés neutre⁷⁹. » L'étude de Senyuva montre en outre que cette croyance est véhiculée de manière encore plus prononcée par les organisations d'accueil et d'envoi de jeunes en SVE. Elles sont particulièrement convaincues des bénéfices du dispositif pour l'insertion professionnelle des jeunes et, ainsi, confiantes dans le transfert de l'expérience acquise au cours du volontariat dans le monde du travail. « Pour les structures d'envoi et d'accueil, le lien entre l'expérience SVE et les chances de trouver un emploi est encore plus fort. Pour les structures d'envoi et d'accueil implantées en France, en Hongrie et à Malte, le niveau d'accord est de 100 %, ce qui signifie que chaque structure d'envoi et d'accueil qui a participé à cette enquête pense que le SVE augmente les chances de trouver un emploi⁸⁰. »

Afin de « valoriser » un séjour à l'étranger réalisé dans le cadre non formel dans d'autres sphères de la vie sociale, une première étape consiste en l'identification des apports et des apprentissages issus de cette expérience. Pour cela, il existe un vaste panel d'outils – internationaux et nationaux – disponibles dans le cadre du travail de jeunesse permettant aux jeunes de prendre conscience des compétences qu'ils ont acquises et de les rendre visibles : évaluation, auto-évaluation, certificats / attestations, portfolios, sites web / plateformes, publications / manuels, événements / séminaires / ateliers, films / vidéos, documents officiels, etc. Les plus utilisés actuellement sont ceux basés sur l'enregistrement des expériences par l'intermédiaire de certificats et de passeports et le développement de portfolios pour illustrer les compétences acquises⁸¹.

À titre d'exemple, l'évaluation du Youthpass – instrument de la reconnaissance des acquis issus d'une expérience de mobilité internationale réalisée dans le cadre non formel – réalisée à la demande de la Commission européenne par un institut indépendant révèle que 80 % des bénéficiaires du PEJA reçoivent le certificat et qu'entre 80 et 90 % des jeunes interrogés pensent que c'est un bon outil pour identifier et expliquer aux autres ce qu'ils ont appris au cours de leur projet. « L'étude d'impact du Youthpass met en évidence l'importance de l'autoréflexion dans le processus d'apprentissage. Le Youthpass est perçu comme un instrument favorisant l'apprentissage réflexif et l'auto-apprentissage⁸². » Cependant, les résultats montrent que sur les 80 % des jeunes qui ont reçu leur certificat, 61 % ont pris part à un échange de jeunes et seulement 10 % ont effectué un SVE, suggérant une variabilité de l'usage et des représentations du Youthpass selon le type d'action du programme.

Des controverses marquent toutefois l'usage des outils de validation des apprentissages et les représentations qui gravitent autour de leur utilité. Si les jeunes et les professionnels reconnaissent la valeur de la mobilité internationale dans les parcours de vie et l'insertion sociale et professionnelle, certains

⁷⁹ « When asked whether they agree with the statement: "I believe that my EVS experience increased my chances to find a job" a clear majority (67,5%) of ex-EVS volunteers participating in the study responded positively (Agree strongly + agree). The ones who disagree were only 13,9%, and the rest remaining neutral ». (Senyuva 2014, p. 46.)

⁸⁰ « For SOHOs (sending organisations and hosting organisations), the link between EVS experience and chances of finding a job is even stronger. For SOHOs from France, Hungary and Malta, the agreement level is 100%, meaning each and every SOHO that participated in survey agree that EVS increases chances of finding a job. » (Senyuva 2014, p. 47.)

⁸¹ European Centre for the Development of Vocational Training (CEDEFOP, 2016).

⁸² « The Youthpass Impact Study highlights the significance of self-reflection in the learning process. Youthpass is perceived as an instrument fostering reflective learning and self-directed learning. » (Taru, Klossterman, 2013, p. 38.) Des interrogations demeurent au sujet de la méthode d'investigation utilisée pour cette évaluation au regard des scores atteints proches du plébiscite.

auteurs soulignent que l'identification des apports de l'expérience et des apprentissages réalisés reste une étape peu travaillée.

Christelle Robiteau et Stéphanie Silvestre montrent ainsi que certains jeunes n'ont pas bénéficié d'un soutien dans l'identification de leurs apprentissages et la valorisation de leur expérience, et que l'accompagnement n'aboutit pas toujours à la formalisation du Youthpass. Un manque de moyens pour informer et soutenir les jeunes dans son élaboration et un soutien défaillant de la part des opérateurs de la mobilité expliqueraient en partie ce constat⁸³. « Si le rôle du tuteur est de permettre aux jeunes de surmonter leurs difficultés, d'être soutenus au cours de leur mission, c'est aussi à lui que revient la tâche de les accompagner dans la réalisation de leur Youthpass et donc de préparer l'« après-SVE ». Sur les dix jeunes, trois n'ont pas eu la possibilité de le réaliser, parmi eux, une est partie en cours de service. Les autres ne l'ont pas fait parce qu'ils n'ont pas été accompagnés dans cette démarche » (Robiteau, Silvestre, 2012). Au-delà de ces explications exogènes – situées dans l'environnement de la mobilité internationale –, certains auteurs pointent que la problématique entourant le Youthpass est plus profonde et touche à la signification même que les jeunes attribuent à cet outil, à la manière dont il est connoté dans leurs représentations. Certains avancent en effet que le Youthpass n'est pas considéré par les jeunes comme un instrument adapté pour identifier les savoirs, savoir-faire et savoir-être qu'ils ont pu acquérir ou renforcer au cours de leur expérience à l'étranger. « Ce qui est également intéressant à noter, c'est que Youthpass n'est pas considéré comme un outil utile de réflexion sur les apprentissages⁸⁴. »

Une étude de l'European Centre for the Development of Vocational Training (CEDEFOP, 2016) montre que des réticences à l'engagement dans un processus de validation des apprentissages non formels et informels peuvent également provenir des organisations de jeunesse. Certaines d'entre elles soutiennent que les réflexions sur les expériences d'apprentissages sont déjà intégrées dans leurs activités régulières, d'autres considèrent les processus de validation comme une charge additionnelle avec finalement peu d'utilité. La formalisation de ces processus pour améliorer l'employabilité de jeunes comporterait également un risque de glissement du travail de jeunesse vers la bureaucratisation qui changerait *in fine* sa nature et sa logique interne. D'après le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP), il existe un réel dilemme au sein des structures de jeunesse. D'un côté, on observe une défense du caractère volontaire du travail de jeunesse et un souhait de ne pas « formaliser » le « non formel » ; de l'autre, certaines structures déplorent le manque de reconnaissance des outils de validation et, plus généralement, des apprentissages non formels et informels acquis par les jeunes dans le secteur de l'éducation formelle et le monde du travail.

⁸³ Le PEJA prévoit la nomination d'un tuteur qui a pour mission, entre autres, d'apporter une assistance au processus d'apprentissage / Youthpass aux bénéficiaires.

⁸⁴ « *What is also interesting to note is that Youthpass is not considered as a valuable learning reflection tool.* » (Senyuva, 2014, p. 47.)

UNE RECONNAISSANCE SOCIALE ET INSTITUTIONNELLE INACHEVÉE ET DIFFÉRENCIÉE

En dépit du fait que l'identification des compétences et connaissances acquises par les jeunes soit diversement accompagnée et formalisée, les expériences de mobilité internationale réalisées dans le cadre non formel ont bonne presse auprès des bénéficiaires et des professionnels, et jouissent, par conséquent, d'une forme de reconnaissance au niveau individuel. La reconnaissance sociale et institutionnelle en dehors du champ de l'éducation non formelle reste quant à elle inachevée ; son articulation – ou sa porosité – avec les secteurs qui lui sont connexes et principalement avec le monde du travail ne semble ni totale ni complètement aboutie⁸⁵.

Tout d'abord, la reconnaissance de la mobilité internationale réalisée dans le cadre non formel semble avant tout sectorielle, limitée à certains univers professionnels. Les études et recherches mettent en exergue que s'il est relativement facile de démontrer la plus-value d'un volontariat à l'étranger dans le secteur social ou socioéducatif (Robiteau, Silvestre, 2012), ces expériences n'ont qu'une faible valeur dans le secteur de l'économie marchande (Committee of the Regions, 2009). Cette reconnaissance partielle concerne non seulement les jeunes bénéficiaires mais également les professionnels et porteurs de projets qui peuvent plus aisément valoriser leur engagement dans les secteurs connexes à la mobilité internationale et à l'éducation non formelle. L'OFAJ montre ainsi que les travailleurs de jeunesse et accompagnateurs des rencontres de jeunes ont plus de facilité pour faire valoir leur expérience dans les cursus interculturels, dans les formations en langues ou en socio-pédagogie (Ilg, Dubiski, 2011).

En outre, de retour d'un échange de jeune, d'un volontariat ou de tout autre type de mobilité hors des cadres de l'éducation formelle, les jeunes déclarent régulièrement rencontrer des difficultés pour faire reconnaître leur expérience auprès des recruteurs. Les séjours à l'étranger réalisés dans le cadre non formel ne sont pas toujours pris au sérieux et ceux se déroulant sur une longue période – par exemple les SVE long terme – peuvent être assimilés à une année sabbatique. « Néanmoins, les anciens volontaires ont tous dit faire apparaître le SVE dans leur CV. Ils sont en effet convaincus qu'il peut être un atout et témoigne de certaines compétences et qualités humaines. Mais ils ont également conscience que la méconnaissance du dispositif par les recruteurs ne permet pas toujours que l'expérience soit appréciée à sa juste valeur. » (Robiteau, Silvestre, 2012, p. 83.)

Par ailleurs, si le Youthpass peut permettre aux bénéficiaires du PEJA – certes de façon variable – de mener une réflexion sur leur expérience et mettre à l'écrit leurs compétences, connaissances et attitudes développées ou approfondies via la mobilité internationale, son utilité en tant qu'outil de valorisation dans d'autres sphères de la vie sociale et, notamment, auprès d'employeurs potentiels est fréquemment remise en cause par les jeunes. Dans le cas du SVE, le Youthpass « permet aux volontaires de décrire leurs acquis au cours du projet, de valider leur expérience et de la faire reconnaître au sein de l'UE. Cependant, sur les dix jeunes interrogés, sept l'ont fait et peu reconnaissent son utilité. D'ailleurs seule une volontaire le joignait à

⁸⁵ La reconnaissance sociale et institutionnelle de la mobilité internationale non formelle n'est pas non plus totale au sein même du secteur de la jeunesse, de l'animation socioéducatif et de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. L'étude réalisée par Clotilde Talleu sur l'accès des jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale non formelle montre que certains acteurs de ces secteurs ne sont pas convaincus de l'utilité d'une expérience à l'étranger pour les publics vulnérables (Talleu, 2016).

ses candidatures. Sur le plan personnel, cela a été pour eux l'occasion d'exprimer et de clarifier l'ensemble de l'expérience. Mais d'un point de vue pratique, la plupart juge qu'il n'a pas vraiment d'intérêt » (Robiteau, Silvestre, 2012, p. 86). Aussi, l'intérêt perçu par les jeunes du Youthpass pour développer leurs opportunités professionnelles et décrocher un emploi décroît avec le temps (Taru M., Klossterman, 2013), comme si percuté par la réalité de la recherche d'emploi et les difficultés à s'insérer rapidement sur le marché du travail à l'issue de leur séjour à l'étranger, le Youthpass perdait progressivement de sa valeur.

Les propos tenus par les employeurs confirment la faible utilité du Youthpass comme outil de valorisation d'une expérience de mobilité internationale réalisée dans un cadre non formel. Interrogés au sujet de la contribution du SVE au renforcement de l'employabilité des jeunes, moins d'un employeur sur deux pense que le Youthpass contribue positivement à l'évaluation du candidat (Senyuva, 2014, p. 58). Si les employeurs peuvent utiliser ce certificat – ou d'autres – pour sélectionner les candidats à recevoir en entretien, ils attendent surtout que les jeunes soient capables de réfléchir aux compétences acquises et à la manière dont elles pourraient être utilisées dans différents environnements de travail (CEDEFOP, 2016).

Plus généralement, nous ne disposons pas aujourd'hui d'une connaissance fine du point de vue des employeurs à propos des expériences de mobilité internationale réalisées dans le cadre non formel, de leur utilité et de leur valeur dans les démarches de recherche d'emploi. L'étude de Özgehan Senyuva nous apporte toutefois quelques éclairages intéressants. Il révèle qu'une majorité d'employeurs pense que le SVE augmente les chances de décrocher un emploi : « Une approche intéressante provient des employeurs. Lorsqu'on leur a demandé "Croyez-vous qu'un jeune qui est volontaire dans un autre pays pendant une certaine période augmente ses chances de trouver un emploi ?", une très nette majorité (76,4 %) des employeurs est d'accord avec cette affirmation. Alors que 11,2 % ne sont pas d'accord et 12,5 % ne sont ni d'accord ni en désaccord⁸⁶ ». Cependant, ces réponses conduisent à des interrogations : les employeurs interrogés prennent-ils vraiment en considération le volontariat – le SVE dans le cas présent – pour évaluer un candidat lors du processus de recrutement ? De quelle manière cette expérience peut-elle jouer sur la sélection d'un candidat plutôt qu'un autre ?

En outre et contrairement à ce que nous aurions pu penser *a priori*, ce sont moins les compétences linguistiques – la maîtrise de langues étrangères – que les employeurs mettent en avant comme apport du volontariat que les « *soft skills* » et, plus particulièrement, les aptitudes au travail en équipe. « Les résultats sont étonnamment similaires entre les évaluations des ex-volontaires SVE et celles des structures d'envoi et d'accueil. Pour les employeurs, la compétence la plus importante est le travail en équipe (95,3 %) et la moins importante est la connaissance des langues étrangères (39,8 %). Parler une langue étrangère n'est pas actuellement considéré comme un "must", ce qui peut expliquer la moindre importance accordée par les employeurs à cette compétence spécifique⁸⁷. » Une étude citée par le CEDEFOP confirme cette connexion

⁸⁶ « *An interesting approach comes from the employers' side. When asked "Do you believe that a young person being a volunteer in another country for a period of time increases his/her chances to find a job?" a very clear majority (76,4 %) of employers agree. While 11,2 % disagree, 12,5 % neither agree nor disagree.* » (Senyuva, 2014, p. 48.)

⁸⁷ « *The results were surprisingly in line with the evaluations of the ex EVS volunteers and SOHOs. For employers, the most important competence is working in a team (95,3 %) and the least important is foreign language skills (39,8 %). Speaking a foreign language is not considered to be a must these days, which may explain the lesser degree of importance given by the employers to this specific competence.* » (Senyuva, 2014, p. 56.)

entre le travail de jeunesse et le développement de « soft skills » recherchées par les employeurs. « Une étude d'impact de l'éducation non formelle dans les organisations de jeunesse sur l'employabilité des jeunes (Souto-Otero *et al.*, 2012) a permis de conclure qu'il existait une bonne correspondance entre les six "soft skills" les plus demandées par les employeurs et celles développées dans les organisations de jeunesse. Ces compétences sont souvent perçues comme des éléments clés d'une bonne performance professionnelle : communication, organisation ou planification, prise de décision, confiance ou autonomie, et travail en équipe⁸⁸. »

En dépit de ces quelques notes positives, la majorité des travaux sur la mobilité internationale réalisés dans le cadre non formel montre l'inachèvement de sa reconnaissance aux niveaux social et institutionnel. Le CEDEFOP révèle sur ce point un double déficit : un manque de reconnaissance de la complémentarité entre travail de jeunesse et cursus éducatifs formels et de la valeur des apprentissages non formels et informels chez les employeurs (CEDEFOP, 2016). Un décalage semble ainsi se créer entre la valeur accordée à la mobilité internationale par les jeunes ou les responsables de projets et le faible écho – et généralement partiel – qu'elle reçoit dans le monde du travail et de l'éducation formelle. Une mobilité internationale se déroulant dans le cadre d'un cursus d'étude ou d'une formation ou conduisant à l'exercice d'un emploi à l'étranger jouit généralement d'une plus grande reconnaissance.

Pour remédier à ce manque de valorisation au-delà des cercles d'initiés, le développement de partenariats, de réseaux et, plus généralement, des connexions entre l'éducation non formelle et le secteur marchand pour développer l'interconnaissance entre ces mondes qui ne travaillent pas habituellement ensemble sont généralement préconisés. Il s'agirait également d'impliquer ces différentes parties prenantes dans les processus d'élaboration de politiques, de stratégies et/ou d'outils visant la validation des apprentissages résultants du travail de jeunesse (CEDEFOP, 2016).

Sur ce point, l'Allemagne semble avoir pris de l'avance en lançant une expérimentation réunissant les acteurs de la jeunesse, les organisations du travail de jeunesse, le monde du travail et la société civile, qui vise une meilleure reconnaissance des aptitudes, attitudes et compétences acquises dans le cadre du travail de jeunesse⁸⁹. Cette dynamique ne semble pas se retrouver dans l'ensemble des pays européens. En effet, les comités de pilotages installés dans le cadre des expérimentations du FEJ, qui ont conduit à la mise en place de plateformes territoriales, ne comportaient aucun représentant du monde de l'entreprise alors que les projets soutenus visaient généralement l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, et notamment des plus vulnérables (Dupuis *et al.*, 2012).

⁸⁸ « A study on the impact of non-formal education in youth organisations on young people's employability (Souto-Otero *et al.*, 2012) concluded that there is a good match between the six soft skills most frequently demanded by employers and those developed in youth organisations. These skills are often seen as key elements of successful job performance: communication, organisational or planning, decision-making, confidence or autonomy, and team work. » (CEDEFOP, 2016, p. 29.)

⁸⁹ Conférence « Learning Mobility in the Youth Field: Towards Opportunities for all Evidence, experience, discourse » (Partenariat Conseil de l'Europe / Union européenne, Istanbul, 2015).

CONCLUSION

À l'issue de cette revue de littérature sur la mobilité internationale apprenante dans le cadre non formel des jeunes de 13 à 30 ans, quels enseignements peut-on tirer ? Que retenir des attentes qui gravitent autour de ces expériences à l'étranger, de leur accessibilité et de leur impact sur les jeunes, les professionnels, les organisations et les territoires ? Quelles connaissances avons-nous de la reconnaissance et la valorisation de ce type de mobilité transnationale ainsi que de la coordination des acteurs au niveau local dans ce domaine ? Quels enjeux et perspectives s'ouvrent pour l'action publique en faveur de la mobilité internationale des jeunes et la recherche ?

Synthèse des apports

La mobilité internationale réalisée hors des cadres de l'éducation formelle est aujourd'hui un instrument des politiques publiques dédiées à la jeunesse à différents niveaux territoriaux, assorti de dispositifs et programmes censés la faciliter. Elle est promue et soutenue au titre de la formation du capital humain essentielle dans une économie de la connaissance. Dans un contexte de crise économique et sociale qui perdure, les décideurs politiques l'envisagent de plus en plus comme un outil permettant le développement de compétences utiles sur le marché de l'emploi et contribuant par là au renforcement de l'employabilité des jeunes.

Ces attentes politiques doivent être interrogées à la lumière des motivations des jeunes pour vivre une expérience de mobilité internationale non formelle, qu'elle soit individuelle ou collective. Sur ce point, des divergences peuvent apparaître sur les façons d'envisager ces séjours à l'étranger et de leur donner sens. D'une manière générale, les attentes des jeunes à l'entame d'un projet de mobilité internationale sont nombreuses et diversifiées, situées entre deux pôles : entre des attentes individuelles centrées sur l'intérêt personnel et des motivations altruistes portées vers l'intérêt général. Depuis quelques années, on assisterait à une montée en puissance des finalités individuelles et à l'émergence d'une conception de la mobilité internationale comme un « investissement » que cela soit du point de vue du développement personnel ou de l'augmentation des opportunités de carrière. Néanmoins, les travaux révèlent que l'employabilité, l'approfondissement des compétences et des connaissances en vue de s'insérer plus facilement sur le marché du travail n'arrivent généralement pas en tête des attentes des jeunes. En outre, si les motivations sont influencées par la singularité des parcours de vie des jeunes, de leur profil et de leurs situations, ces finalités utilitaires connectées au monde professionnel semblent également en partie s'éloigner quand on interroge les jeunes les plus vulnérables.

Si les attentes sont nombreuses, diversifiées et parfois hautement significatives au regard des parcours biographiques, tous les jeunes n'ont pas facilement accès à une expérience de mobilité internationale non formelle. Les échanges de jeunes, les volontariats européens ou internationaux, les séjours collectifs à l'étranger sont des pratiques confidentielles – rassemblant tous les ans un nombre limité de bénéficiaires – et sélectives. Des régularités sociologiques et des déterminismes sociaux impactent ces expériences formatrices et ont pour effet de réduire la diversité des jeunes qui s'y engagent. En quelques mots, être une jeune fille résidant en milieu urbain, issue d'une catégorie sociale favorisée, possédant un niveau de

diplôme élevé, n'appartenant pas à une minorité culturelle et ayant développé au cours de son enfance une « compétence migratoire » prédispose à partir en mobilité internationale non formelle. Cette confidentialité et cette sélectivité s'expliqueraient d'un côté par un ensemble de freins et d'obstacles de statuts et de niveaux différents – individuels, institutionnels, organisationnels et sociétaux (socialisation et environnement familial, représentations et normes des dispositifs, mécanismes institutionnels et organisationnels, obstacles administratifs, légaux et liés à la reconnaissance de la mobilité non formelle, etc.) –, qui tantôt empêcherait la rencontre des jeunes avec la mobilité internationale non formelle et ses programmes, tantôt ferait douter ou dissuaderait les jeunes de s'y engager. Ces scénarios varieraient en fonction du profil du jeune, de ses motivations pour vivre une expérience à l'étranger et de la puissance des forces contraires auxquelles il doit faire face. D'un autre côté, il est nécessaire de raisonner non seulement en termes de mobilité entravée mais également en termes de mobilité non désirée. En effet, le désir de mobilité internationale semble être encore aujourd'hui une exception ; une part importante des jeunes n'envisagent pas de partir à l'étranger parce qu'ils n'en ont pas envie ou n'y voient pas d'intérêt.

Les décideurs politiques se sont emparés de cette problématique de l'accès et ont mis en place un ensemble de dispositifs dont il s'agit ensuite d'en évaluer les répercussions sur les finalités visées (voir supra). Notre revue de littérature montre une concentration des travaux s'agissant de l'impact de la mobilité internationale sur les jeunes. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne des bénéficiaires directs des programmes pour s'intéresser à l'impact sur les professionnels, les organisations et les territoires, les travaux se réduisent considérablement et les effets de la mobilité internationale semblent moins prononcés.

Au-delà d'un enrichissement de soi et d'une expérience humaine particulièrement intense, les jeunes mobiles font des apprentissages multiples et multidimensionnels qui ne se résument ni aux « *soft skills* » habituellement associées aux expériences réalisés dans le cadre de l'éducation non formelle, ni aux finalités des programmes. Ils développent leurs connaissances sur certains secteurs, acquièrent ou approfondissent un ensemble de compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie, renforcent leur adhésion à certaines valeurs, etc. Les séjours à l'étranger réalisés dans le cadre non formel semblent également influencer leur parcours de vie et leurs trajectoires sociales et professionnelles, en termes de stimulation des apprentissages, (re)mobilisation, poursuite des engagements volontaires, construction/réorientation des parcours professionnels, etc. Une perspective critique doit toutefois être envisagée. La mobilité internationale ne conduit pas automatiquement à la formation d'apprentissages ou à des évolutions positives des trajectoires et des parcours de vie, et peut même, dans certains cas, entraîner des effets négatifs. La mobilité internationale non formelle comme expérience d'apprentissage semble ainsi s'opérer sous certaines conditions.

Enfin, ces réflexions sur l'impact – notamment envisagées dans la dynamique des parcours et des trajectoires – est indissociable de questionnements sur la valorisation et la reconnaissance de la mobilité internationale non formelle, au regard de la manière dont les jeunes prennent conscience de leurs apprentissages et de leur valeur mais également de la façon dont les secteurs connexes à l'éducation non formelle – l'éducation formelle et le monde du travail – la considèrent. Cette reconnaissance s'inscrit dans un jeu entre reconnaissance informelle et validation formelle, entre une reconnaissance individuelle – plus ou moins accompagnée et formalisée – et une reconnaissance sociale et institutionnelle inachevée.

Enjeux pour l'action publique en faveur de la mobilité internationale des jeunes

Les recherches, études et évaluations les plus récentes montrent qu'en dépit des politiques volontaristes et des mesures prises aux différentes échelles territoriales par une pluralité d'acteurs, l'accès à la mobilité internationale non formelle des jeunes reste une question d'actualité. Si une équité de résultat semble se dessiner au regard des analyses d'impact sur les bénéficiaires, l'équité d'accès est encore loin d'être atteinte. Sur ce point, la synthèse des travaux permet de suggérer quelques perspectives : mieux prendre en compte les motivations des jeunes, qui peuvent s'avérer dans certains cas éloignées des attentes politiques, susciter le désir de mobilité internationale par des actions de sensibilisation et d'information exposant – notamment par l'intermédiaire de témoignages d'anciens bénéficiaires – les apports et la plus-value de ce type d'expérience, et remédier aux freins et obstacles qui peuvent se dresser aux différentes étapes d'un projet de mobilité internationale. Sur ce point, l'accompagnement des jeunes et la coordination des acteurs au niveau local sont généralement considérés comme des leviers à mobiliser pour résoudre ou contourner les difficultés d'accès.

Un deuxième enjeu de taille pour les décideurs politiques – pouvant également constituer un frein à l'accès – se niche dans la reconnaissance sociale et institutionnelle inachevée de la mobilité internationale non formelle, ne permettant pas aux apports et apprentissages d'être pleinement reconnus et, surtout, aisément réinjectés dans les parcours de vie et les trajectoires scolaires, professionnelles et de formation des jeunes. À cet effet, certains chercheurs et experts insistent sur la nécessité de développer l'interconnaissance, les réseaux et les partenariats entre les secteurs de l'éducation non formelle, de l'éducation formelle et le monde du travail.

Perspectives pour la recherche

Une revue de littérature a certes pour objectif de faire le point sur le stock de connaissances à propos d'un objet d'étude, mais elle peut également être l'occasion d'en déceler les zones d'ombre, là où les données sont manquantes, insuffisantes ou non pertinentes. Elle ouvre ainsi de nouvelles pistes pour la recherche et les études.

La perspective d'étendre les travaux au-delà des bénéficiaires directs des expériences de mobilité internationale – les jeunes – doit être envisagée. En effet, nous ne disposons pas d'une connaissance fine – mêlant données quantitatives et qualitatives – des attentes des professionnels, des organisations porteuses de projets et des territoires, ni de l'impact de la mobilité internationale sur ces acteurs ou de la manière dont leur expérience est valorisée et reconnue individuellement, institutionnellement et socialement. Plus généralement, la valorisation et la reconnaissance des séjours à l'étranger réalisés dans un cadre non formel restent peu connues.

En outre, s'agissant de l'impact de la mobilité internationale, le développement d'études longitudinales – situant les apprentissages dans la dynamique des parcours et des trajectoires – permettront de se détacher des intuitions et des hypothèses, et de connaître plus finement les possibilités et les modalités de la conversion des apprentissages dans les trajectoires professionnelles, éducatives et de formation.

Enfin, une autre piste d'étude consisterait à envisager la complexité de la mobilité internationale non formelle en interrogeant les variations et les différenciations sociales – des attentes, de l'impact, de l'accès, etc. –, selon les profils et caractéristiques des individus (bénéficiaires et professionnels), des organisations, des territoires ainsi que selon le type de projet.

BIBLIOGRAPHIE

Baillie Smith M., Laurie N., « International volunteering and development: global citizenship and neoliberal professionalisation today », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 36 / 4, 2011, pp. 545-559.

Baillie Smith M., Laurie N., Hopkins P., Olson E., « International volunteering, faith and subjectivity: Negotiating cosmopolitanism, citizenship and development », in *Geoforum*, vol. 45, 2013, pp. 126-135.

Ballatore M., *Erasmus et la mobilité des jeunes Européens*, Presses universitaires de France, coll. « Éducation et société », Paris, 2010.

Bardot E., *Le volontariat européen dans le parcours d'insertion des jeunes. Expérience de mobilité au cœur d'un projet*, INJEP/Rapport d'étude AFPEJA, 2012
(www.injep.fr/sites/default/files/documents/Bardot_DEF_3_.pdf).

Barrington-Leach, L., Canoy M., Hubert A., Lerais F., *Investing in Youth : An Empowerment Strategy*, Bureau of European Policy Advisers (BEPA), avril 2007.

Bernardin J.-F., *La mobilité des jeunes*, Avis du Conseil économique, social et environnemental, Paris, 2011
(www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2011/2011_13_mobilite.pdf).

Bertoncini Y., *Encourager la mobilité des jeunes en Europe. Orientations stratégiques pour la France et l'Union européenne*, La Documentation française/Centre d'analyse stratégique, Paris, juillet 2008
(www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000194.pdf).

Bortini P., Motamed-Afshari B., *Intercultural competence*. Research report, Salto-Youth Cultural Diversity Resource Centre, 2011.

Bouchaud N., *Les obstacles à l'accès des jeunes au service volontaire européen : contribution à l'étude d'un dispositif de volontariat*, INJEP/Rapport d'étude AFPEJA, Paris, 2011
(www.injep.fr/sites/default/files/documents/Bouchaud_DEF.pdf)

Brzezina Ska-Hubert M., « Youth mobility: towards more self-directed and holistic learning », in Friesenhahn G.-J., Schild H., Wicke H.-G., Balogh K. (dir.), *Learning mobility and non-formal learning in European contexts. Policies, approaches and examples*, Council of Europe publishing, 2013.

Cairns D., « Preconditions for movement in Portugal and Ireland: social inequality, mobility field and habitus », in Friesenhahn G.-J., Schild H., Wicke H.-G., Balogh K. (dir.), *Learning mobility and non-formal learning in European contexts. Policies, approaches and examples*, Council of Europe publishing, 2013.

Cairns D., « "I Wouldn't stay here": Economic crisis and youth mobility in Ireland », *International migration*, n° 3, vol. 52, 2014, p. 236-249.

Cairns D., Growiec K., Smyth J., « Leaving Northern Ireland: youth mobility field, habitus and recession among undergraduates in Belfast », *British Journal of Sociology of Education*, n° 4, vol. 34, 2013, p. 544-562.

Carel S., Déloye F., « Améliorer l'accès des jeunes ayant moins d'opportunités à la mobilité internationale. Le cas appliqué d'une stratégie territoriale », *Education et formations*, n°81, mars 2012, p. 109-118
(http://media.education.gouv.fr/file/81/39/5/DEPP-EetF-2012-81-ameliorer-acces-jeunes-mobilite-internationale_211395.pdf).

Carel S., Déloye F., Mazouin A., « La mobilité internationale des « jeunes avec moins d'opportunités » : retour d'expérience », *Bref du CEREQ*, n° 293, 2011 (www.cereq.fr/content/download/3157/33336/file/b293.pdf).

Carel S., Guyon M., Mazouin A., *Faciliter la mobilité internationale des jeunes en mission locale ou en apprentissage*, Rapport d'évaluation finale au Fonds d'expérimentation pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2009 par le ministère chargé de la jeunesse, CEREQ, coll. « Net.doc », n° 98, Marseille, septembre 2012 (www.cereq.fr/content/download/5583/49620/file/netdoc98.pdf).

CEDEFOP (European Centre for the Development of Vocational Training), *Validation in the care and youth work sectors. Thematic report for the 2016 update of the European inventory on validation*, Luxembourg, Publications Office of the European Union, 2016.
(www.eqavet.eu/Libraries/2016_Publications/Validation_in_the_care_and_youth_work_sectors.sflb.ashx?download=true)

Chisholm L., « Cheat sheet on recognition terminology », in *Bridges for Recognition. Promoting Recognition of Youth Work across Europe*, SALTO-Youth Inclusion Resource Center, Leuven-Louvain, 2005 (salto-youth.net/downloads/4-17-630/BridgesForRecognition.pdf).

Cicchelli V., « Les politiques de promotion des mobilités juvéniles en Europe », *Informations sociales*, n° 165-166, 2011/3, p. 38-45 (www.cairn.info/revue-informations-sociales-2011-3-page-38.htm).

Committee of the Regions, *Mobility of young volunteers across Europe*, Report, 2009 (<http://cor.europa.eu/en/documentation/studies/Documents/Mobility-of-young-volunteers-%20across-Europe/EN.pdf>).

Dirani A., Labadie F., « Gagner en compétences grâce au programme européen Jeunesse en action », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 15, septembre 2013
(www.injep.fr/sites/default/files/documents/jes15_gagner_en_compences_96dpi.pdf).

Dubiski J., « What do we know ? A systematic literature review on youth learning mobility in European contexts », Friesenhahn G.-J., Schild H., Wicke H.-G., Balogh K. (dir.), *Learning mobility and non-formal learning in European contexts. Policies, approaches and examples*, Council of Europe publishing, 2013.

Dupuis C., avec le soutien de Brenac N., Etiembre L., *Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage*, Étude transversale dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, Kaléido'Scop, 2012
(www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/RapportFinal-Evaluation-Transversal-AP1.pdf).

Fennes H., Gadinger S., Hagleitner W., *Exploring Youth in Action. Effects and outcomes of the Youth in Action Programme from the perspective of project participants and project leaders*, Research Project Direction : Chisholm L., Transnational analysis 2011, Research-based analysis of Youth in action (RAY) network, Innsbruck, 2012 (www.researchyouth.net/documents/ray_20102011_transnational_analysis_summary.pdf).

Fennes H., Gadinger S., Hagleitner W., Lunardon K., *Learning in Youth in Action - Results from the surveys with project participants and project leaders in May 2012*, Interim Transnational Analysis, Research-based analysis of Youth in action (RAY) network, 2013.

Gallup Organization, *Youth on the move. Analytical report*, Flash Eurobarometer 319b, European Commission, DG Communication, mai 2011 (http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_319b_en.pdf).

Geudens T., Hagleitner W., Labadie F., Stevens F., *International youth projects benefit most those with fewer opportunities*, SALTO Inclusion Resource Centre, 2015 (www.salto-youth.net/downloads/4-17-3230/ImpactOfMobilityOnYPFO.pdf).

Iannone R.-L., Procter K., Skrypnik O., « Significant Learning in Intercultural Contexts : A Closer Look at European Volunteers » in V. Korhonen V. (dir.) *Cross-Cultural Lifelong Learning*, Tampere University Press, 2010, Tampere (Finlande), p. 103-134.

Icon-Institute GmbH and CO KG Consulting Gruppe, *Study on Mobility Developments in School Education, Vocational Education and Training, Adult Education and Youth Exchanges*, juin 2012 (www.jugendpolitikeneuropa.de/downloads/4-20-3421/Mobility_Study_Final_Report.pdf).

Ilg W., « A tool For the self-evaluation of international youth encounters », in M.-C. Pantea, R. Diroescu, M. Podlasek-Ziegler (dir.), *Young people, entrepreneurship and non-formal learning : A work in progress*, Salto Youth Participation, 2014, p. 73-75.

Ilg W., Dubiski J., *Les échanges ouvrent des perspectives. Un aperçu empirique des rencontres internationales de jeunes. Résultats de l'évaluation des rencontres internationales de jeunes*, Publication de l'OJAJ et de l'OGPJ, Paris, 2011 (www.eijb.eu/images/Pdf/Publikationen/les_echanges_ouvrent_des_perspectives-www.erij.eu.pdf).

Jones A., « Theorising international youth volunteering: training for global (corporate) work? », *Transactions of the Institute of British Geographers*, n° 4, vol. 36, 2011, p. 530-544.

Jyrkkä H., *EVS-vapaaehtoinen kotikansainvälisyyden edistäjänä - Kokemuksia yhdeksän kunnan nuorisotyöstä [EVS Volunteer Promoting Home Internationalism – Experiences From Nine Municipalities]*, in *Kansalaistoiminnan ja nuorisotyön koulutusohjelma*, 5, 2012.

Kristensen S., « Boosting innovative thinking and entrepreneurship through learning mobility », in M.-C. Pantea, R. Diroescu, M. Podlasek-Ziegler (dir.), *Young people, entrepreneurship and non-formal learning : A work in progress*, Salto Youth Participation, 2014.

Kristensen S., « Mobility as a pedagogical tool for young people with fewer opportunities », in G.-J. Friesenhahn, H. Schild, H.-G. Wicke, K. Balogh (eds.), *Learning mobility and non-formal learning in European contexts. Policies, approaches and examples*, Council of Europe publishing, 2013.

Kurtaran Y., *Türkiye Gençlik Alanı İzleme Raporu 2009-2012 [Youth Monitoring Report for Turkey, 2009-2012]*, 2014.

Labadie F., « Le programme européen Jeunesse en action au défi de l'équité. Le cas des jeunes avec moins d'opportunités », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 32, 2016 (www.injep.fr/sites/default/files/documents/jes32_jamo_bd.pdf).

Labadie F., Talleu C., « Going abroad in order to cope. A « capacitating » experience with little support from institutions », in *Learning Mobility and Social Inclusion – Theory, Policy, Practice*, Knowledge book, Council of Europe publishing, 2017 (à paraître).

Labadie F., Talleu C., *Développer la mobilité européenne et internationale des jeunes. Actions et dynamiques d'acteurs dans le cadre non formel*, INJEP/Les Cahiers de l'action, n° 44, 2015 (www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2015-1.htm).

Leroux C. (dir.), *De l'international au local : les enjeux du volontariat de solidarité. L'expérience du Forum des acteurs et des initiatives de valorisation des engagements (FAIVE)*, INJEP/Les Cahiers de l'action, n° 46, Paris, 2015 (www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2015-3.htm).

Leroux C., *Le volontariat solidaire à l'international. Une expérience formative à l'épreuve des parcours professionnels*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, université Paris Descartes, Paris, 2014.

Lough B. J., « International volunteering from the United States between 2004 and 2012 », *Research brief. Centre for Social Development*, n° 13-14, juin 2013 (<https://csd.wustl.edu/Publications/Documents/RB13-14.pdf>).

MOB G.A.E. consortium, *Mobility as a source of personal and professional growth, autonomy and employability*, Research report, 2015.

Observatoire des engagements volontaires et solidaires à l'international, *Les engagements volontaires et solidaires à l'international en 2014 - Chiffres clés*, France Volontaires 2015.

Paddison N., *Look Beyond. Role of Youth in Action Programme in Youth Work Development*, Centre for intercultural dialogue, Skopje (Macédoine), juin 2014 (http://cid.mk/new5/wp-content/uploads/2016/06/Report_Look-Beyond-Final_CID.compressed.pdf).

Pantea M.-C., « Understanding non-participation: perceived barriers in cross-border volunteering among Romanian youth », *International Journal of Adolescence and Youth*, n° 3, vol. 20, 2015, p. 271-283.

Research-based analysis of Youth in action (RAY) network, *Youth in action makes a difference ! Main research findings of RAY*, 2014 (http://www.researchyouth.net/documents/ray_policybrief_2014.pdf).

Robiteau C., Silvestre S., *Le service volontaire européen : une étape dans le parcours de vie des jeunes. Une enquête en région Centre*, INJEP/Rapport d'étude, 2012 (www.injep.fr/sites/default/files/documents/CESOD_SVE_DEF.pdf)

Rothwell A., Charleston B., « International volunteering: employability, leadership and more », *Education + Training*, n° 2, vol. 55, 2013, p.159-173 (<https://raleighinternational.org/wp-content/uploads/2015/09/International-volunteering-employability-leadership-and-more.pdf>).

Santelli E., « Partir à Londres... pour favoriser l'insertion professionnelle en France », *Enfances, Familles, Générations*, n°19, 2013, p. 64-84 (<http://www.efg.inrs.ca/index.php/EFG/article/download/182/164>).

Senyuva O., *EVS Competences for Employment*, EVS C4E Full Survey Report, 2014 (www.salto-youth.net/downloads/4-17-3037/EVSCompetencesForEmployabilitySurveyReport.pdf).

Social inclusion and volunteerism : considerations for post-2015 development agenda, UNV Issue Brief, 2014 (https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/119520443_UN%20Volunteers%20POST-2015%20Brief%20-%20Social%20Inclusion%20and%20Volunteerism%20WEB.pdf).

Talleu C., INJEP, *L'eupéanisation des politiques de jeunesse. L'action publique en faveur de la mobilité des jeunes*, INJEP/ Rapport d'étude, 2013 (www.injep.fr/sites/default/files/documents/Rapport_Talleu_DEF.pdf)

Talleu C., INJEP, *L'eupéanisation des politiques de mobilité pour les jeunes. Réseaux, dynamiques d'action et instruments*, INJEP/ Rapport d'étude, 2014 (www.injep.fr/sites/default/files/documents/europeanisation-politique-de-mobilite-rapport-Injep-C-TALLEU.pdf)

Talleu C., *L'accès des Jeunes avec moins d'opportunités à la mobilité internationale non formelle*, Rapport d'étude, INJEP/ Rapport d'étude, juin 2016 (www.injep.fr/sites/default/files/documents/rapport-2016-03-talleu_jamo.pdf).

Taru M., *A study on the effects of participation in a Youth in Action project on the level of competences*, Research-based analysis of Youth in action (RAY) network, 2013 (www.researchyouth.net/documents/ray_specialsurvey_competences.pdf).

Taru M., Klossterman, P., *Youthpass Impact Study. Young people's personal development and employability and the recognition of youth work*, European Commission, DG Education and Culture, 2013 (www.youthpass.eu/downloads/13-62-115/Youthpass%20Impact%20Study%20-%20Report.pdf).

The Gallup Organization, *Youth on the move. Analytical report*, Flash Eurobarometer 319b, European Commission, DG Communication, May 2011 (http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_319b_en.pdf).

Thimmel A., « International youth work in Germany », Friesenhahn G.-J., Schild H., Wicke H.-G., Balogh K. (dir.), *Learning mobility and non-formal learning in European contexts. Policies, approaches and examples*, Council of Europe publishing, 2013.

Tiessen R., « Motivations for learn/volunteer abroad programs : research with Canadian youth », *Journal of Global Citizenship & Equity Education*, n° 1, vol. 2, 2012 (<http://journals.sfu.ca/jgcee/index.php/jgcee/article/viewArticle/57/43>).

Tiessen R., Heron B., « Volunteering in the developing world : the perceived impacts of Canadian youth », *Development in Practice*, n° 1, vol. 22, février 2012 (www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/09614524.2012.630982?needAccess=true).

Tikkakoski T. « EVS-vapaaehtoisen vaikutus työyhteisönsä jäsenten kulttuuri- identiteettiin » [*The impact of the EVS-volunteer to the culture identity of the members of their work community*], in *Kansalaistoiminnan ja nuorisotyön koulutusohjelma*, 5, 2012.

Young Muslims and youth exchange opportunities, UK Youth Research Project, Our Shared Europe, British Council, juin 2010 (www.yumpu.com/en/document/view/41011240/young-muslims-and-youth-exchange-opportunities-calouste-3).

L'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Observatoire producteur de connaissances, l'INJEP est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

➔ **L'INJEP, creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques**

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et sur le sport. L'INJEP conduit ainsi un vaste programme d'études et de recherches sur ces questions. Il comprend également le service statistique ministériel chargé de la jeunesse et du sport et produit à ce titre des données statistiques sur ces thématiques.

➔ **L'INJEP, laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes**

À travers l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. L'objectif est d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, propose des pistes de capitalisation pour la mutualisation et l'essaimage de bonnes pratiques.

➔ **L'INJEP, lieu unique à l'interface des différents acteurs**

À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et des analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs à travers de nombreuses publications, des produits documentaires et des événements.